

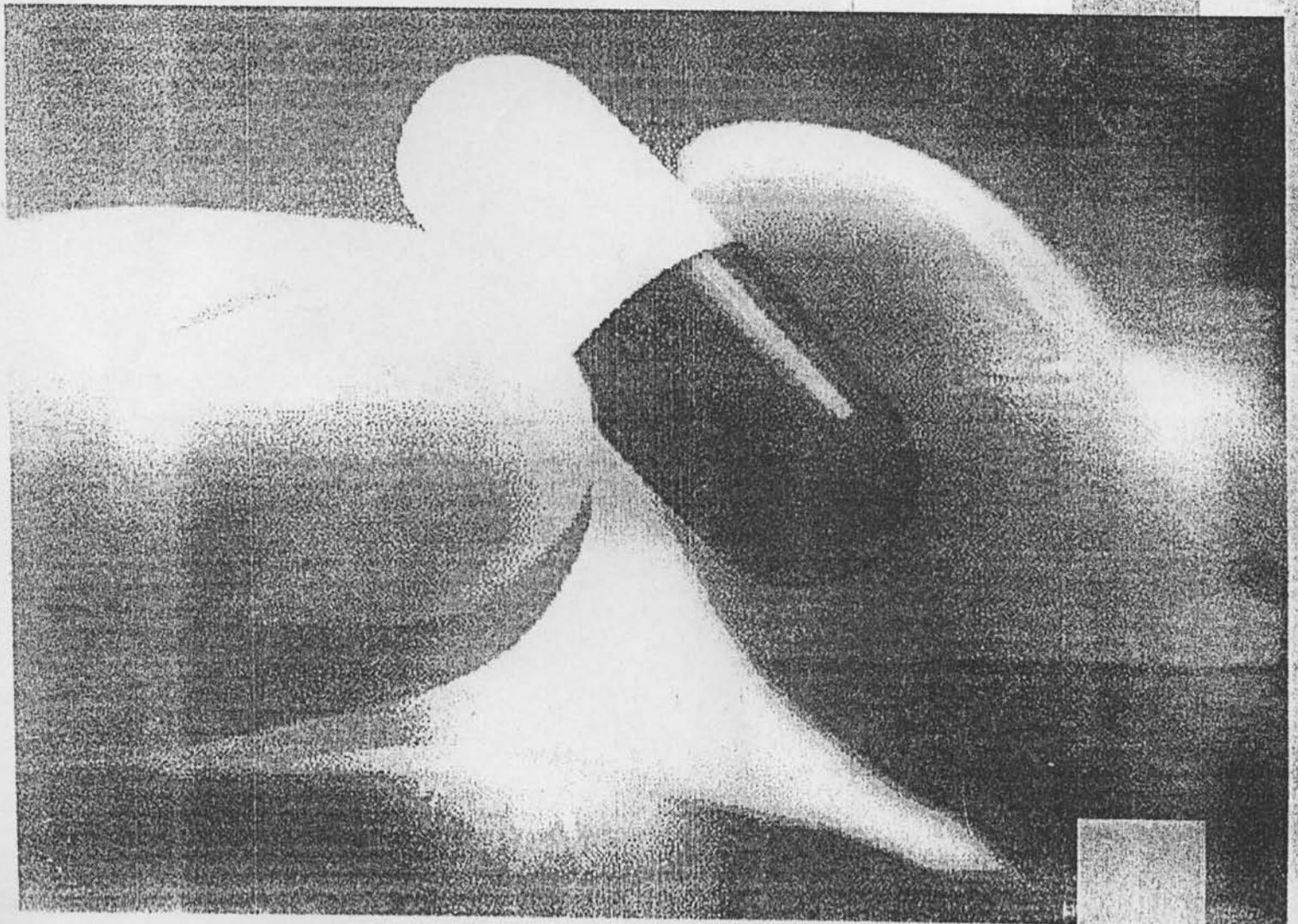


Holding Public Chimie-Pharmacie

Groupe Saïdal

Société par actions au capital social de 2 500 000 000 DA

Notice d'information



1 INFORMATIONS CONCERNANT L'OPERATION**1.1 OFFRE PUBLIQUE DE VENTE**

- 1.1.1 Décisions qui sont à l'origine de l'opération
- 1.1.2 Montant de l'OPV
- 1.1.3 Prix de l'offre
- 1.1.4 Produit brut et estimation du produit net de l'offre et emploi du produit net
- 1.1.5 Charges relatives à l'opération
- 1.1.6 Date de jouissance des titres
- 1.1.7 Conditions d'exercice du droit préférentiel de souscription des actionnaires
- 1.1.8 Période de l'offre
- 1.1.9 Etablissements domiciliaires
- 1.1.10 Conditions de délivrance des actions
- 1.1.11 Garantie de bonne fin
- 1.1.12 But de l'offre
- 1.1.13 Régime fiscal applicable

CHAPITRE II**2. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR**

- 2.1 Renseignements à caractère général
- 2.2 Capital
 - 2.2.1 Composition du capital
 - 2.2.2 Obligations convertibles
 - 2.2.3 Tableau de l'évolution du capital
- 2.3 Répartition du capital
 - 2.3.1 Nombre d'actionnaires qui possèdent directement ou indirectement 5 % ou plus du capital
 - 2.3.2 Mouvements ayant affecté la répartition du capital

CHAPITRE III**3. ACTIVITE**

- 3.1 Présentation de la société
 - 3.1.1 Historique
 - 3.1.2 Organigramme
 - 3.1.3 Réglementation
 - 3.1.4 Caractéristiques essentielles de l'activité
 - 3.1.5 Renseignements concernant les banques et établissements financiers
 - 3.1.6 Débouchés et place sur le marché
 - 3.1.7 Principales installations
 - 3.1.8 Personnel
 - 3.1.9 Investissements
 - 3.1.10 Approvisionnements
- 3.2 Renseignements sur les filiales et participations
- 3.3 Litiges
- 3.4 Contrats et engagements importants
- 3.5 Facteurs de risques

4. RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

- 4.0 Principes généraux
- 4.1 Comptes consolidés
- 4.2 Renseignements financiers sur la société
 - 4.2.1 Compte de résultat
 - 4.2.2 Bilan
 - 4.2.3 Notes annexes
 - 4.2.4 Tableau des affectations de résultat

4.3 Marché et rendement des titres

5. ORGANES D'ADMINISTRATION DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

- 5.1 Administrateurs et dirigeants
 - 5.1.1 Organe d'administration ou de surveillance
 - 5.1.2 Direction
 - 5.1.3 Politique d'information
- 5.2 Intérêts des dirigeants dans la société
- 5.3 Contrôle externe de la société
 - 5.3.1 Commissaires aux comptes
 - 5.3.2 Autres auditeurs externes

6. EVOLUTION RECENTE, BUT DE L'EMISSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

- 6.1 Evolution récente de la société
 - 6.1.1 Le chiffre d'affaires
 - 6.1.2 La production et les stocks
 - 6.1.3 Les investissements
- 6.2 But de l'émission – Perspectives d'avenir
 - 6.2.1 Le marché
 - 6.2.2 Les orientations
 - 6.2.3 Perspectives d'avenir/Business plan
 - 6.2.3.1 Accords conclus avec des laboratoires pharmaceutiques
 - 6.2.3.2 Business plan

7 ATTESTATIONS DES PERSONNES QUI ASSUMENT**LA RESPONSABILITE DE LA NOTE D'INFORMATION**

- 7.1 Signature et fonction des personnes qui assument la responsabilité de la notice d'information
- 7.2 Signature des commissaires aux comptes

PRESENTATION DU GROUPE SAIDAL ET DE L'OPERATION

Le groupe industriel SAIDAL est né de la restructuration de l'entreprise publique économique SAIDAL en 1998 et contrôle trois filiales de production et deux unités de service.

- Filiale Antibiotical,
- Filiale Pharmal,
- Filiale Biotic,
- Unité Commerciale Centre (U.C.C.),
- Unité de Recherche en Médicaments et Techniques Pharmaceutiques (URMTP).

Le siège social de l'entité SAIDAL regroupant les trois filiales de production à 100%, l'unité commerciale, l'unité de recherche ainsi que les fonctions contrôles et surveillance est situé à Dar -El Beïda, Gouvernement du Grand-Alger

Ces dernières années, SAIDAL ne cesse de réaliser des résultats positifs dans les domaines.

En 1997 elle a réalisé une année record

Production	83 613 000 unités de vente
Ventes	3 600 millions de dinars
Résultat	397,5 millions de dinars

Soit une évolution respective de + 16% + 23 % et + 73% par rapport à l'exercice 1996.

Par ailleurs, grâce à la compétitivité de ses produits, SAIDAL a remporté un contrat de vente en Irak de 2 250 000 unités de vente d'une valeur de 1,223 millions de \$ US.

Au courant du premier semestre de l'année 1998, SAIDAL a poursuivi l'amélioration de ses performances dans plusieurs domaines par rapport au premier semestre de l'année passée.

- Production + 18 %,
- Vente + 28 %,
- Exportation 950 000 dollars US et une commande est en cours pour être livrée dans le courant du deuxième semestre.

LES POINTS FORTS DE SAIDAL

- Capacité de production importante dans la fabrication de produits finis, matières premières et articles de conditionnement,
- Savoir-faire élevé dans toutes les formes pharmaceutiques en général et injectables, gélules et solutés massifs en particulier
- Plus de 30 années d'expérience dans la production pharmaceutique,
- Possédant des laboratoires d'analyse récents et un personnel qualifié dans la recherche,
- Possédant un personnel de production compétent pour réaliser des produits de meilleure qualité possible.

PARTENARIAT

Parallèlement à ces activités de production, de recherche et de vente SAIDAL a développé ces dernières années plusieurs actions de partenariat de façonnage et le joint-venture avec des laboratoires de renommée internationale suivants

Pfizer (USA), Rhone Poulenc Rorer (France), Novo-Nordisk (Danemark) Dar Eddawa (Jordanie) Acdim (Société d'investissement des Pays Arabes), Glaxo Wellcome (Angleterre).

PRINCIPAUX OBJECTIFS

SAIDAL, entreprise leader de fabrication de médicaments et produits assimilés sur le marché algérien a pour objectif de renforcer sa position dominante sur le marché algérien

- en élargissant sa gamme de produits,
- en offrant des médicaments et produits assimilés de meilleure qualité, à des prix compétitifs,
- en développant les accords de partenariat avec des entreprises étrangères,
- en augmentant son effort marketing et commercial.

Pour atteindre ce but, SAIDAL s'est fixée des axes et objectifs stratégiques dans le cadre de son business plan (1998-2005) ainsi que les moyens de les atteindre en s'appuyant sur ses forces et atouts.

Les résultats prévus au cours des huit prochaines années permettent d'envisager une progression constante de la rentabilité des capitaux propres.

ADMISSION DE SAIDAL EN BOURSE

conformément à la décision du Conseil national des Participations de l'Etat lors de sa réunion du 18 juin 1998, dans le cadre du processus de privatisation, et de l'ordonnance n°95/22 du 26 août 1995 relative à la privatisation des entreprises publiques éligibles au programme de privatisation adopté par le gouvernement, notamment ses articles 25 et 26, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 juin 1998 de SAIDAL a adopté la résolution n°4, sur proposition du Conseil d'Administration, autorisant Saïdal à introduire en Bourse une partie de son capital.

La part du capital cédé est de 20 % représentant 2 000 000 actions au prix fixe de 800 DA.

L'opération sera lancée le 15 février 1999 et se clôturera le 15 mars 1999.

L'évaluation financière, économique et industrielle de SAIDAL a été réalisée par un bureau d'études international PGA filiale France de Arthur Andersen.

1. INFORMATIONS CONCERNANT L'OPERATION

1.1 Offre publique de vente

1.1.1 Décisions qui sont à l'origine de l'opération

L'Assemblée générale extraordinaire du 22 juin 1998 a adopté la résolution n°4, sur proposition du Conseil d'administration autorisant SAIDAL à introduire en Bourse une partie de son capital.

Cette décision a été prise conformément à la décision du Conseil National des Participations de l'Etat lors de sa réunion du 18 juin 1998, dans le cadre du processus de privatisation, et de l'ordonnance n° 95/22 du 26 août 1995 relative à la privatisation des entreprises publiques éligibles au programme de privatisation adopté par le gouvernement, notamment ses articles 25 et 26.

1.1.2 Montant de l'offre publique de vente

Le montant de l'opération porte sur 20 % du capital social soit 500 MDA, répartis en 2 000 000 actions de forme nominale d'une valeur unitaire de 250 DA sur un total de 10 000 000 actions. Au terme de cette opération, la participation de l'Etat s'établira à 80 % par le biais du holding public Chimie-Pharmacie.

Forme et catégorie des titres

Les actions, objet de cette présente Offre Publique de Vente, sont des actions ordinaires de forme nominative entièrement libérées et libres de tout engagement.

Actions ordinaires

Les actions ordinaires confèrent à leur propriétaire, le droit de vote, le droit au résultat, le droit à l'information, le droit préférentiel de souscription proportionnel au montant des actions détenues et au boni/mali de liquidation.

a) Le droit de vote

Le droit de vote confère à l'actionnaire le droit de statuer sur la gestion des affaires de la société, de procéder à la désignation des organes de gestion, d'approuver les comptes sociaux de la société, de répartir les bénéfices ou d'autoriser une modification du capital.

b) Le droit au résultat

La détention d'actions ouvre droit à la perception de dividendes lorsque la société réalise des bénéfices.

Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5% au moins pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi, jusqu'à ce que ce fonds ait atteint le dixième du capital social, ce prélèvement reprend son cours lorsque, pour une raison quelconque, ce fonds de réserve est descendu au dessous de ce dixième

Le solde augmenté le cas échéant des reports bénéficiaires, constitue le bénéfice distribuable.

Le Solde du bénéfice distribuable, s'il existe, augmenté le cas échéant des sommes dont l'assemblée a décidé le prélèvement sur les réserves facultatives, pour être mises en distribution, est attribué aux actionnaires.

Les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice de l'exercice.

c) Le droit à l'information

Chaque actionnaire peut prendre connaissance à tout moment des informations publiées par la société à travers les rapports périodiques d'activité.

Ces informations permettent à l'actionnaire d'analyser l'évolution du risque de ses opérations de placement.

d) Le droit préférentiel de souscription

Dans le cadre d'une augmentation de capital, les anciens actionnaires bénéficient d'un droit préférentiel de souscription proportionnel au montant des actions détenues.

e) Le droit au boni/mali de liquidation

Dans le cas où la société cesse son activité, l'actionnaire bénéficie du boni de liquidation une fois le passif apuré.

En cas de mali de liquidation, les dispositions réglementaires du Code de Commerce seront appliquées.

Régime de cession des titres

L'acheteur d'actions doit obtenir l'inscription de son nom sur le registre des actionnaires ouvert auprès de la société, pour pouvoir exercer ses droits.

Un service de gestion du registre des actionnaires est mis à la disposition des acheteurs de titres.

Le service de gestion du registre des actions émet les nouveaux titres au nom des nouveaux propriétaires et assure le suivi du règlement des dividendes.

Quote-part d'actifs nets avant et après l'opération envisagée

L'évolution de quote-part d'actifs net se décompose comme suit

	Au 31.12.97	au 25.07.98	(après (après augmentation ouverture fonds propres (MDA) (du capital)
Capital	600	2 500	2 500
Actif net comptable	6 252	7 138	7 138
Nombre d'actions	7 500	10 000 000	10 000 000
après fractionnement			
Valeur nominale	80 000	250	250 DA
Actif net/action	833 658 DA	713,8	713,8 DA

Entre le 31.12.97 et le 26.07.98, le capital a été augmenté par décision des Assemblées Générales Extraordinaires du 22 juin 1998 et du 26 juillet 1998, respectivement par incorporation de réserves à hauteur de 936 MDA et par compensation de dette pour un montant de 964 MDA.

Modalités de paiement

Toutes les actions objet de cette Offre Publique de Vente sont libérées intégralement au comptant. En cas de réduction des quantités d'actions demandées, le remboursement se fera dans les 10 jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de la mise en vente.

1 1.3 Prix de l'offre

Le prix économique de l'action est de 861,2 DA. Le prix de l'offre publique de vente arrêté est de 800 DA.

Ce prix est fixe et correspond à une actualisation à 18,74% des flux de liquidités futures escomptés. Le Prix économique a été calculé comme suit

Cash-flows actualisés	+ 9184,4 MDA
Dettes financières	325,8 MDA
Cash-flow Sociétés mixtes	245,4 MDA
Valeur économique	+ 8 613,2 MDA
Nombre d'actions	10 000 000
Valeur de l'action	861,2 DA

Il représente une évaluation économique de l'action de SAIDAL.

1 1.4 Produit brut et estimation du produit net de l'offre et emploi du produit net

a) Produit brut estimé de l'offre

Sous réserve, le produit brut estimé de l'offre sera de
800 DA x 2 000 000 actions = 1 600 000 000 DA

b) Produit net de l'offre

Le produit net de l'offre est obtenu en soustrayant les charges de l'opération au produit brut.
Produit brut – charges de l'opération

Produit brut (cf. § 1 1.4 a) =	1 600 MDA
Charges de l'opération (cf. §1 1.5) =	78 MDA
Produit net =	1 522 MDA

c) Emploi du produit net de l'offre

L'OPV rentre dans le cadre de la privatisation partielle des entreprises publiques.

1 1.5 Charges relatives à l'opération

a) Coût estimé du montage de l'offre

Ces frais se décomposent de la manière suivante

	(MDA)
Frais de dossier de la notice d'information à verser à la COSOB (0,075% du montant de l'offre)	1,2
Commission d'admission à la négociation 0,05%	1,0
Commission de placement suivant contrat SAIDAL/IOB (1,5 % du montant de l'offre)	7,5
Frais d'inscription et du montant du titre à la Bourse	0,3 MDA
S/Total 1 (MDA)	10 MDA

b) Coût de communication marketing

Le coût des actions de communication dans la presse, la télévision, la radio et les différents supports publicitaires est estimé à 20 MDA.
S/Total 2 (MDA) 20

c) Coût d'impression

Le coût d'impression est de 12 DA par unité
Coût estimé 12 DA x 2500 000 actions, soit 30 MDA
S/Total 3 (MDA) 30

e) Frais d'évaluation

Le coût d'évaluation économique SAIDAL (contrat Saïdal, CIEF PGA)

S/Total 4 (MDA) 18

Le total des charges relatives à l'offre est estimé à 78 MDA.

1 1 6 Date de Jouissance des titres

La date d'entrée en jouissance des titres nouveaux est prévue le 15 février 1999.

1 1 7 Période de l'offre

La période de l'offre est fixée du 15 février 1999 au 15 mars 1999.

1 1.8 Etablissements domiciliataires

La Sogefi. Société Générale Financière, société par actions agissant en tant que chef de file du groupe d'intermédiaires en opérations de bourse (IOB).

La SOFICOP société financière en conseil et placement (IOB). ERRACHED EL MALI (IOB). SPDM, société de placement en valeurs mobilières (IOB).

Ces sociétés assureront le placement des actions par le biais de l'ensemble des guichets des banques (CPA, CNEP BEA, BNA, BADR, BDL, CNMA) implantées sur tout le territoire national.

1 1.9 Conditions de délivrance des actions

Les modalités et délais de délivrance des actions obéissent aux règles suivantes

Règle générale

L'offre publique de vente est répartie selon les quotas suivants

■ Organismes de placement collectifs en valeurs mobilières, les compagnies d'assurances et réassurances, les caisses, les établissements de crédits, les intermédiaires agréés en valeurs mobilières.	30%
■ Toute autre personne morale	30%
■ Salariés du groupe SAIDAL	5%
■ Autres personnes privées	35%
Total	100%

Cette segmentation n'est pas définitive, peut être modifiée au cours de l'opération en accord avec la SGBV suivant la tendance du marché.

Ordres multiples

Les personnes physiques sont autorisées à souscrire pour leur famille dans les limites suivantes, par

famille

■ Deux conjoints et deux mineurs, soit quatre souscripteurs.

■ Un conjoint et quatre mineurs, soit cinq souscripteurs.

En cas de dépôt de plusieurs ordres auprès d'IOB différents

Seul l'ordre portant le plus grand nombre parvenu à la Bourse est accepté par cette dernière.

Les ordres d'achat par procuration ne sont pas autorisés.

La souscription aux actions, objet de cette Offre Publique de Vente, s'effectuera en numéraire.

Le plafond de la demande

Le plafond de la demande est fixé à

■ Personnes physiques salariées du groupe SAIDAL	40 actions
■ autres personnes privées	2 000 actions

■ Les personnes morales

• Organismes de placement collectifs en valeurs mobilières, les compagnies d'assurances et réassurances, les caisses, les établissements financiers et bancaires, les intermédiaires agréés en valeurs mobilières 300 000 actions avec un minimum de 4 000.

• Toute autre personne 30 000 actions avec un minimum de 400.

Au cours de l'opération de vente et après dépouillement, si la demande est supérieure à l'offre, les ordres seront satisfait suivant la procédure de répartition par palier pour chaque segment.

1 1 11 Garantie de bonne fin

Cette Offre Publique de Vente ne prévoit aucune prise ferme ou garantie de bonne fin.

1 1 12 But de l'offre

Privatisation partielle de SAIDAL conformément au décret sur la privatisation des Entreprises Publiques Economiques.

1 1 13 Régime fiscal applicable

Le régime fiscal applicable est celui en vigueur en Algérie.

Les produits des actions et revenus assimilés sont distribués par les sociétés par actions sous forme de dividendes.

CHAPITRE II

2 1 Renseignements à caractère général

■ Dénomination sociale

L'entreprise publique économique, société par actions, entreprise de production pharmaceutique "EPE / SPA SAIDAL" est dénommée après modification de ses statuts en date du 02 février 1998 (acte notarié n°085/97), entreprise publique économique, Société par Actions Groupe Industriel SAIDAL.

Afin d'éviter toute confusion dans la dénomination sociale de l'entreprise SAIDAL, qui a subi plusieurs modifications statutaires, le terme "Saïdal" est utilisé pour désigner l'Entreprise Publique Economique, Société par Actions, Groupe industriel SAIDAL.

■ Forme juridique

SAIDAL est une société à capitaux créée sous forme de société par actions elle est régie par le droit commercial algérien.

■ Adresse du siège social

Le siège social de la Société est fixé à
Route de wilaya n°11 BP 141 Dar-El-Beïda
Gouvernorat du Grand-Alger

■ Date et lieu de dépôt des statuts

Les premiers statuts, portant objet social de SAIDAL, ont été notifiés par acte notarié en date du 15 février 1989 par devant Maître Larouci Derradji, notaire à Médéa, statuts attribuant la production et le monopole de la fabrication des médicaments et assimilés.

Les modifications des statuts, portant objet social de SAIDAL, ont été notifiées, par acte notarié du 5 mai 1993 devant Maître Larouci Derradji, notaire à Médéa, statuts supprimant l'exercice du monopole sur la production pharmaceutique et redéfinissant son objet social.

■ Objet social

La société a pour objet

1 la production, l'importation, l'exportation et la commercialisation de spécialités pharmaceutiques et de substances chimiques, sous forme de matières premières, de produits semi-finis ou de produits finis, à usage humain et vétérinaire,

2- la prestation de tous services liés à l'activité de la Société,

3- les activités promotionnelles et marketing en relation avec l'objet social,

4- la participation dans toutes opérations industrielles ou commerciales pouvant se rattacher à l'objet social par la voie de création de sociétés nouvelles ou de filiales,

5- et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement, à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes qui seraient de nature à favoriser ou développer la Société.

L'objet social de SAIDAL a été étendu, par devant Maître Rezzag Bara Ali, notaire à Alger, le 2 février 1998, aux activités suivantes

1 les opérations de recherche, dans le domaine de la médecine humaine et animale, en vue de la mise au point de nouvelles molécules destinées aux diverses applications de la médecine humaine et vétérinaire,

2- l'élaboration de la politique générale et des différentes stratégies du groupe industrielle, financière, marketing, développement et qualité,

3- le contrôle stratégique des filiales,

4- la prise de participation, gestion du portefeuille financier et développement du groupe,

5- la définition de la stratégie de l'activité de production, du développement des produits nouveaux, de la communication médicale et de marketing et la coordination de l'activité de commercialisation des produits de la Société.

■ Registre et numéro d'inscription

SAIDAL est immatriculée au registre de commerce de Médéa sous le numéro d'identification 84 B 0002.

Dans le cadre des nouvelles dispositions relatives à la réimmatriculation des registres de commerce, SAIDAL introduira dans les prochains jours une demande en ce sens.

■ Consultation des documents juridiques

Les documents juridiques (statuts, procès-verbaux d'Assemblées Générales, rapports de commissaires aux comptes et autres) peuvent être consultés au siège social de Saïdal, sis

Route de wilaya n°11 BP 141 Dar-El-Beïda
Gouvernorat du Grand-Alger

■ Bureau de Bourse:

Le bureau de Bourse est situé à El-Aurassi, 2, Bd Frantz-Fanon "Les Tagarins" Gouvernorat du Grand-Alger Niveau C, bureau n° 01
Tél. 72.78.44 72.78.45.

■ Répartition statutaire des bénéfices

Les bénéfices nets annuels, au sens de l'article 25 des statuts, sont constitués par la différence entre les produits de l'exercice, déduction faite des coûts de production, frais généraux et autres charges commerciales, de tous les amortissements et provisions légalement admis, de toute autre charge encourue par le groupe et des impôts.

Sur ces bénéfices, il est prélevé

1 un vingtième ("1/20") pour constituer la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve légale aura atteint une somme égale au dixième ("1/10") du capital social,

2- toutes les sommes que l'Assemblée Générale déciderait d'affecter à des fonds de réserves facultatives ou extraordinaires, avec ou sans affectation particulière ou de reports à nouveau dans la limite des dispositions réglementaires,

3- une participation au profit des travailleurs de la société, conformément à la législation en vigueur

Le solde du bénéfice distribuable, s'il existe, est attribué aux actionnaires.

Les fonds de réserve et reports à nouveau peuvent également être distribués, en fonction de décisions de l'Assemblée Générale et dans la limite des dispositions réglementaires.

■ Exercice social

Du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

■ Mode de convocation de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale, ordinaire ou extraordinaire, est convoquée par le Conseil d'administration ou à défaut par le Commissaire aux comptes ou par un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins un dixième ("1/10") du capital social ou par le liquidateur s'il y a lieu

Les convocations sont diffusées par lettres recommandées avec accusé de réception ou par un avis de convocation publié dans un quotidien national,

quinze jours au moins avant la réunion.

L'Assemblée générale ordinaire est convoquée au minimum une fois par an, notamment afin d'approuver les comptes de l'exercice clos.

■ Conditions d'admission à l'Assemblée Générale

Tout actionnaire est membre de l'Assemblée générale.

L'Assemblée générale ne délibère valablement que si les actionnaires possèdent au moins, sur première convocation, la moitié et sur deuxième convocation, le quart des actions ayant droit de vote conformément aux dispositions du Code du commerce.

■ L'exercice du droit de vote à l'Assemblée Générale

L'exercice du droit de vote est reconnu à tout actionnaire proportionnellement au nombre d'actions qu'il détient sous réserve des dispositions de l'article 685 du Code du Commerce.

■ Etablissement assurant le service financier de l'émetteur

SAIDAL assure elle-même le service financier avec les moyens propres de l'entreprise.

■ Modifications des statuts à ce jour

1 Augmentation du capital social de 420 MDA, passant de 80 MDA à 500 MDA. Cette modification des statuts a été décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 décembre 1992.

2- Augmentation du capital social de 10 MDA, passant de 500 MDA à 510 MDA. Cette modification des statuts a été décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 juillet 1993.

3-Augmentation du capital social de 90 MDA, passant de 510 MDA à 600 MDA. Cette modification des statuts a été décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 décembre 1995.

4- Augmentation du capital social de 936 MDA, passant de 600 MDA à 1 536 MDA. Cette modification des statuts a été décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 juin 1998.

5- Augmentation du capital social de 964 MDA, passant de 1 536 MDA à 2 500 MDA. Cette modification des statuts a été décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 juillet 1998.

6- Extension de l'objet social aux points 6, 7, 8, 9, 10 des statuts. Changement de dénomination l'entreprise publique économique, société par actions, entreprise nationale de production pharmaceutique est dénommée Entreprise Publique Economique, société par actions Groupe industriel SAIDAL. Transfert du siège social à Dar-El-Beïda, Route de wilaya N°11, B.P 141 Gouvernorat du Grand-Alger

2 2 Capital

2 2 1 Composition du capital

Le montant du capital est fixé à

2 500 MDA, réparti en 10 000 000 actions, d'une valeur nominale de 250 DA.

Le capital social pourra être augmenté en une ou plusieurs fois, par la création d'actions nouvelles en représentation d'apports en nature, en numéraire ou par la transformation en actions de réserves, provisions ou bénéfices de la société ou par tout autre moyen, en vertu d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires.

Les conditions de toute augmentation de capital sont arrêtées par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires et exécutées par le Conseil d'Administration spécialement habilité à cet effet.

Toute augmentation de capital par voie d'un apport en numéraire, implique obligatoirement la libération intégrale des actions anciennes.

L'Assemblée générale extraordinaire peut aussi décider la réduction du capital social, pour quelque cause et de quelque manière que ce soit, notamment au moyen de remboursement aux actionnaires, d'un rachat d'actions de la société contre de nouveaux titres d'un nombre équivalent ou moindre

ayant ou non le même montant nominal et s'il y a lieu, avec obligation de cession ou rachat d'actions anciennes pour permettre l'échange avec ou sans paiement d'une soulte.

2.2 2 Obligations convertibles

Pas d'émission d'obligations convertibles

2.2.3 Tableau de l'évolution du capital

Montant des variations de capital (MDA)

Année	Augmen- tation du capital	Compen- sation de créances	Incorpo- ration des réserves	Montants successifs du capital	Nombre d'actions total
1995				510,0	6 375
1996	90,0		90,0	600,0	7 500
1998	936,0		936,0	1 536,0	19 200
1998	964,0	964,0		2 500,0	10 000 000

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 juillet 1998 a approuvé la réduction de la valeur nominale de l'action de 80 000 DA à 250 DA.

2.3 Répartition du capital

2.3 1 Nombre d'actionnaires qui possèdent directement ou indirectement 5 % ou plus du capital

L'intégralité du capital social est détenu par le holding public Chimie-Pharmacie, actionnaire unique de la Société.

2 3 2 Mouvements importants ayant affecté la répartition du capital

Aucun mouvement important n'a affecté la répartition du capital au cours des 2 derniers exercices.

CHAPITRE III

3. ACTIVITE

3.1 Présentation de la société

3 1 1 Historique

A - ORIGINE

A la suite de la restructuration de la Pharmacie centrale algérienne, l'Entreprise nationale de production pharmaceutique fut créée par le décret 82/161 du mois d'avril 1982.

En avril 1997 le complexe dédié à la production d'antibiotiques de Médéa, et qui appartenait alors à la SNIC (Société nationale des Industries Chimiques.), lui fut intégré. En février 1989, le passage à l'autonomie de cette société donna naissance à SAIDAL.

Depuis 1996, le holding public Chimie Pharmacie détient 100 % du capital de Saïdal.

En 1997 l'entreprise a mis en œuvre un plan de restructuration, qui s'est traduit par la transformation de l'entreprise en un groupe industriel, le 2 février 1998.

A sa création en 1989, Saïdal qui avait été choisie parmi les premières entreprises nationales pour devenir une société par actions, avait pour objet le monopole de la production et de la distribution de médicaments, produits assimilés et réactifs et avait pour objectif d'approvisionner de manière suffisante le marché algérien.

En 1993 des changements ont été apportés aux statuts de l'entreprise lui permettant de participer à toutes opérations industrielles ou commerciales pouvant se rattacher à l'objet social par voie de création de sociétés nouvelles ou de filiales.

En 1997 SAIDAL a réalisé une année record en volume et a développé sa production et ses ventes de + 16% et + 23 % respectivement par rapport à l'exercice 1996.

Par ailleurs grâce à la compétitivité de ses produits, SAIDAL a remporté un contrat de vente en Irak de 2 250 000 unités de vente d'une valeur de 1,223 millions de dollars.

Au courant du premier semestre de l'année 1998, SAIDAL a poursuivi l'amélioration de ses performances dans plusieurs domaines par rapport au premier semestre de l'année passée

Production + 18 %,

Vente + 28 %,

Exportation 950 000 dollars US et une commande est en cours pour être livrée dans le courant du deuxième semestre.

Fort de ses compétences en matière de production et vente, Saïdal a fait évoluer en 1998 son objet social aux opérations de recherche fondamentale dans le domaine de la médecine humaine et vétérinaire. Ceci permettra la mise au point de nouvelles molécules et non plus seulement de molécules génériques.

B - Présentation des filiales et unités

Antibiotical

Antibiotical regroupe le complexe antibiotiques de Médéa, qui dispose de

- deux bâtiments de production de produits finis, l'un pénicillinique et l'autre non pénicillinique,
- d'un bâtiment de production de matières premières en vrac,
- d'une unité de production d'articles de conditionnement (imprimerie).

Le complexe antibiotique dont la production a démarré en 1988 produit les formes galéniques suivantes injectables, gélules, pommades, sirops et comprimés.

Antibiotical dispose des atouts suivants

- une capacité de production importante dans la fabrication de produits finis et matières premières en vrac,
- un savoir-faire élevé dans les formes complexes (injectables, gélules et vrac),
- une expérience de plus de 11 ans dans les productions d'antibiotiques,
- un complexe intégré, réalisant la fabrication de matières premières, articles de conditionnement et produits finis,
- des laboratoires d'analyses récents et un personnel de production, compétent pour fabriquer des produits avec la meilleure qualité possible.

Pharmal

Pharmal, dont le siège est à Dar-El-Beïda, dispose de 3 unités de production

- Dar-El-Beïda,
- Constantine,
- Annaba.

Elle réalise les formes galéniques suivantes comprimés, gélules, pommades, sirops, gouttes, solutions, poudres et dentifrices.

Pharmal dispose des atouts suivants

37 années d'expérience dans le domaine de la production pharmaceutique,
un savoir-faire élevé dans les domaines production, contrôle et analyse,
un laboratoire récent et nouvellement inauguré (1998),
une capacité de production importante.

Biotic

Biotic dont le siège est situé à El-Harrach dispose de trois unités de production

- Gué-de-Constantine,
El-Harrach,
Cherchell.

Elle réalise les formes galéniques suivantes solutés massifs en poches "clear flex" et flacons en verre, suppositoires, sirops, comprimés, ampoules buvables et solutions.

Biotic dispose des atouts suivants

40 ans d'expérience dans le domaine de production pharmaceutique,
un savoir-faire élevé dans la production pharmaceutique,
2 unités de production de solutés massifs avec une technologie très récente,
unique producteur local de solutés massifs.

Unité de Recherche en Médicaments et Techniques Pharmaceutiques (URMTP)

L'URMTP développe annuellement en moyenne 5 à 6 produits génériques, qui sont intégrés dans la gamme de production. L'unité emploie 95 personnes dont 68 cadres et constitue l'équipe spécialisée dans la recherche et le développement de produits finis.

L'unité assiste en continu les unités de production dans le contrôle de la qualité et la transposition d'échelle des produits à injecter dans la production.

Unité Commerciale Centre

L'unité a été créée en 1996, pour commercialiser les produits de SAIDAL à partir d'un centre unique

et assurer un meilleur accueil aux clients.

Elle emploie 70 personnes et possède une équipe dynamique spécialisée dans la vente et la livraison des clients.

Partenariat

Le partenariat concerne deux activités le façonnage et les joint-ventures. La stratégie de l'entreprise dans ce domaine vise à développer le savoir-faire de SAIDAL et à élargir sa gamme des produits.

Accords de façonnage

L'activité façonnage porte sur la réalisation des produits des partenaires, pour leur compte dans les ateliers de SAIDAL.

Elle concerne des laboratoires de renommée mondiale

Pfizer (USA), Rhône-Poulenc Rorer (France), Novonordisk (Danemark), Dar-Eddawa (Jordanie), Ram Pharma (Jordanie).

Accords industriels

Ils portent sur la réalisation en commun avec des laboratoires étrangers des unités pour la fabrication des médicaments en Algérie.

Les partenaires sont les suivants

Pfizer Rhône Poulenc Rorer Groupement Pharmaceutique Européen, Novonordisk / Pierre Fabre, Acidima, Glaxo-Wellcome

C - PRINCIPAUX OBJECTIFS

SAIDAL, entreprise leader de fabrication de médicaments et produits assimilés sur le marché algérien a pour objectif de renforcer sa position dominante sur le marché algérien

- en élargissant sa gamme de produits,
- en offrant des médicaments et produits assimilés de meilleure qualité, à des prix compétitifs,
- en développant les accords de partenariat avec des entreprises étrangères,
- en augmentant son effort marketing et commercial.

Pour atteindre ce but, SAIDAL s'est fixé des axes et objectifs stratégiques dans le cadre de son Business Plan (1998-2005) ainsi que les moyens de les atteindre en s'appuyant sur ses forces et atouts.

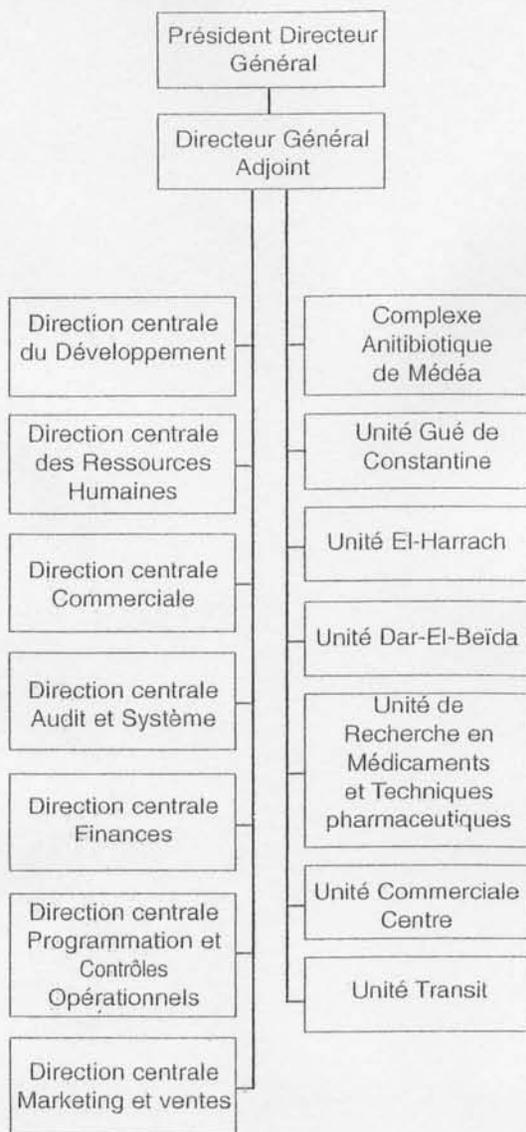
Les résultats prévus au cours des huit prochaines années permettent d'envisager une progression constante de la rentabilité des capitaux propres.

D - PRINCIPAUX MEDICAMENTS

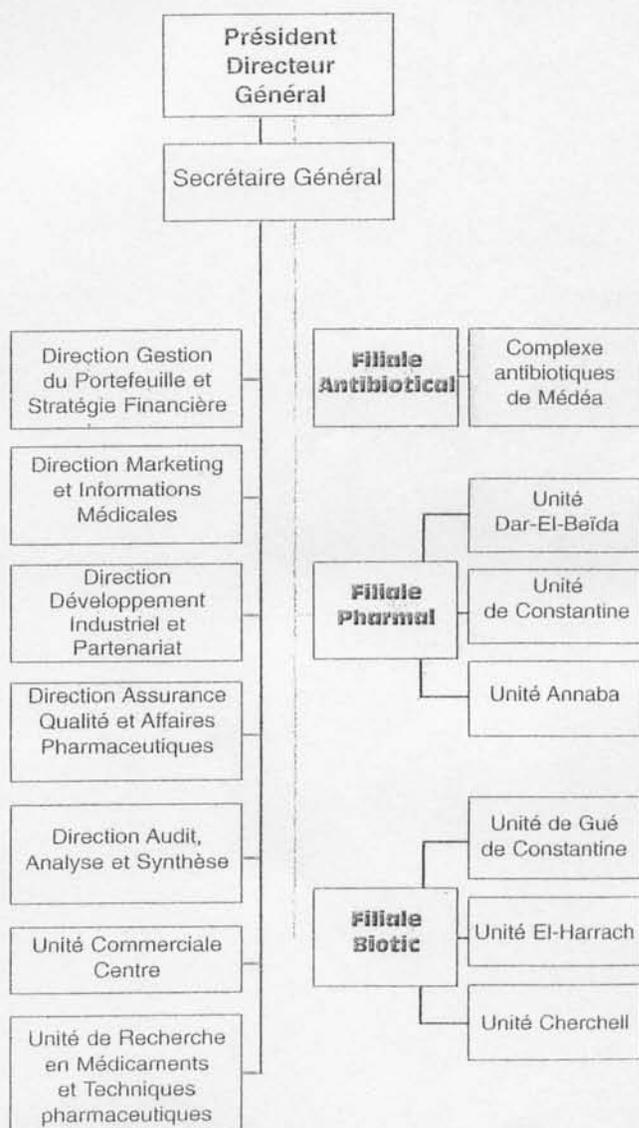
Famille de produit	Principe actif	Nom commercial	Forme
Antibiotiques	Ampicilline	Ampiline	Flacon injectable
	Ampicilline	Ampiline	Gélules
	Ampicilline	Ampiline	Poudre
	Amoxicilline	Amoxyphen	Gélules
	Amoxicilline	Amoxyphen	Poudre
	Amoxicilline	Amoxyphen	Flacon injectable
	Oxacilline	Oxaline	Flacon injectable
	Pénicilline.G	Gectapen	Flacon injectable
	Pénicilline.V	Orapen	Comprimés
	Pénicilline.V	Orapen	Poudre
Antiseptiques	Cetrimide	Cetrimide	Pommade
	Cetrimide	Cevlodil	Solution
Hypoglycémiants	Gliclazide	Diaphag	Comprimés
Vitamines	Vitamine C	Vita C	Comprimés
	Vitamine B6	B Six	Comprimés
	Vitamine B1/B6	Neurovit	Comprimés
	Vitamine D2/Calcium	Frubial (enfant)	Ampoules buvables
	Polyvitamine	Vitaform	Gouttes buvables
Anti-tussifs (mucolytiques et antiseptiques pulmonaires)	Carbocystéine	Rinastine	Flacon
	Pentoxiverine	Pentussyl	Flacon
	Sirop à base de codéine	Sulfolypsol	Flacon
	Oxeladine	Eupnex	Flacon
Anti-histaminiques	Cyproheptadine	Heptagyl	Flacon
Anti-spasmodiques	Mebeverine	Duspatalin	Comprimés
Antifongiques	Griseofulvine	Fongenal	Comprimés
	Nystatine	Mycotine	Comprimés
	Nystatine	Mycotine	Pommade
Anti-pyrétiques et antalgiques	Paracétamol	Paralgan	Comprimés
	Paracétamol	Paralgan	Suppositoires
Neuroleptiques	Diazepam	Valzepam	Comprimés
	Sulpirides	Sulpuren	Gélules
	Sulpirides	Sulpuren	Soluté buvable
Anti-inflammatoires (corticoïde)	Betamethasone	Betasone	Pommade dermique
Autres (en développement)	Piroxicam	Prixam	Gélules
	Diclofenac	Clofenal	Ampoules injectables

3 1 2 Organigramme

Structure du Groupe au 31 décembre 1997



Structure du Groupe au 02/02/98



— Relations hiérarchiques
 - - - Relations fonctionnelles

Effectif par filiale au 30 juin 1998 par secteur d'activité

Désignation	Groupe	Antibiotical	Biotic	Pharmal	Total
Direction	27	8	16	27	78
DFC	6	22	14	22	64
DAG	13	146	59	72	290
DAP/ commerciale	30	88	47	44	209
Technique	1	198	1		200
Spécialité pharmaceutique		314	194	203	711
Laboratoire	52	77	33	20	182
VRAC		171			171
Service général et maintenance	2	103	86	35	226
Sécurité	8	108	59	73	248
Sous-total	139	1 235	509	496	2 379
Temporaires	46	76	151		273
Total	185	1 311	660	496	2 652

3 1 3 Réglementation

1- Réglementation des médicaments

L'industrie pharmaceutique est soumise à une réglementation très stricte. L'objectif de cette dernière est d'assurer le maximum de sécurité et d'efficacité dans l'utilisation des médicaments.

L'activité de SAIDAL est régie par le dispositif réglementaire relatif aux produits pharmaceutiques et se réfère, à titre principal, à la loi 85-05 du 16 février 1985 relative à la protection et à la promotion de la santé.

En outre, cette loi a fait l'objet de textes d'application, notamment en vue

- de l'autorisation de production ou de distribution de produits pharmaceutiques (décret n°92-285 du juillet 1992, modifié et complété par le décret n° 93-114 du 12 mai 1993),

- de la définition des bonnes pratiques de fabrication (BPF arrêtés n° 57 et 58 du 23 juillet 1995),

- de la définition des bonnes pratiques de fabrication en officine,

- de la définition des bonnes pratiques cliniques.

Les dispositions relatives à la fabrication s'inspirent des recommandations de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) qui constituent le référentiel international en vigueur.

2- Nomenclature des médicaments

Une commission centrale de nomenclature a été désignée en 1980, elle est composée de médecins, pharmaciens, dentistes, universitaires, techniciens de la santé et gestionnaires.

Cette commission est chargée d'élaborer un recueil de produits autorisés à être prescrits sur le territoire national. La commission a mis au point une nomenclature générale de 1500 médicaments, elle est mise à jour périodiquement.

3- Enregistrement

Un décret régit l'enregistrement de toutes les spécialités pharmaceutiques ou autres médicaments fabriqués industriellement avant leur commercialisation. Il est en accord avec les principales dispositions internationales en matière d'enregistrement de médicaments.

Les autorisations d'enregistrement d'un produit sont délivrées par le Ministère de la Santé, après délibération sur avis conforme d'une commission d'experts.

4- Information médicale et scientifique

Le décret de 1992 concernant l'information médicale et scientifique a pour objet de protéger la santé des personnes.

5- Cahier des charges pour l'importation

Le Ministère de la Santé a publié un cahier des charges destiné aux importateurs de médicaments. Ce cahier des charges prévoit un droit à l'importation accordé aux personnes physiques ou morales disposant d'un registre de commerce pour l'importation de produits pharmaceutiques et comptant en leur sein un pharmacien "Directeur technique"

6- Prix des médicaments

Le prix de vente des médicaments est déterminé d'après les dispositions du nouveau décret signé le 1^{er} février 1998.

La marge de production est fixée par décret à 20%. La marge des distributeurs, fixée par décret, varie de 10% à 20%, pour les grossistes et de 20% à 50%, pour les détaillants.

3 1.4 Caractéristiques essentielles de l'activité

L'activité principale de SAIDAL demeure la production de médicaments à usage humain et vétérinaire.

Les produits relevant de la gamme de Saïdal sont tous des produits génériques. Les différentes unités de production de SAIDAL lui permettent de proposer une large gamme de produits sous des formes variées : ampoules injectables, sirops, ampoules buvables, pommades, crèmes, comprimés, gélules, dragées, suppositoires, gouttes buvables, solutés massifs et concentré d'hémodialyse.

La répartition du chiffre d'affaires réalisé par forme galénique est la suivante

Comprimés	24 % du CA
Injectables	23 % du CA
Sirops	13 % du CA
Gélules	12 % du CA
Pommades	08 % du CA
Solutés	06 % du CA
Autres	14 % du CA

Evolution de la production

Désignation	1997	1996	1995
Quantités (1000 unités)	83 613	72 703	81 433
Evolution (%)	15%	(11%)	
Valeur (MDA, prix de revient)	3	2,6	2,3
Evolution (%)	16%	10%	-

Les performances réalisées en matière de production sont le corollaire d'une meilleure maîtrise des actions d'organisation, de suivi et de programmation de toutes les activités connexes à cette fonction précise.

3 1.5 Renseignements concernant les banques et établissements financiers

N/A.

3 1.6 Débouchés et place sur le marché

La quasi-totalité de la production de SAIDAL est orientée vers les opérateurs nationaux dont la mission est la commercialisation des produits pharmaceutiques : il s'agit particulièrement des grossistes privés, de l'entreprise de distribution de médicaments Digromed, et de la Pharmacie Centrale des Hôpitaux (PCH). Il y a lieu de noter que SAIDAL alimente également les secteurs sanitaires à travers le territoire national.

Durant l'année écoulée, SAIDAL a réalisé une opération d'exportation vers l'Irak pour 1,2 million de USD et envisage de développer à moyen terme ses exportations.

Ventes produits finis par clients (en %)

Clients	1997	1996	1995
Encopharm	9	13,3	23,3
Enapharm	1,9	4,2	5,2
Enopharm	6,6	6,5	10,2
Secteur privé	62,4	53,9	54,9
Secteurs sanitaires	2,8	5,3	3,7
PCH	15,4	16,8	2,7
Exportation	1,9		
Total	100	100	100

Ventes produits finis par clients (MDA)

Clients	1997	1996	1995
Encopharm	324,2	388,1	546,9
Enapharm	69,1	123,8	123
Enopharm	237,1	191,4	240,8
Secteur privé	2 244,7	1 579,5	1 289,6
Secteurs sanitaires	99,4	155,7	86,4
PCH	555,6	490,9	63,3
Exportation	70,1		
Total	3 600,20	2 929,40	2 350,00

L'augmentation de la part du secteur privé dans le chiffre d'affaires de l'entreprise permet d'améliorer le recouvrement des créances de SAIDAL.

3 1 7 Principales installations

Les unités principales de production de SAIDAL sont au 31.12.97

- le complexe antibiotique de Médéa (24 ha),
- l'usine de Dar-El-Beïda (3,5 ha),
- l'usine El-Harrach (1,3 ha),
- l'usine Gué-de-Constantine (4,5 ha),

3 1 8 Personnel

L'effectif total de l'entreprise au 31 décembre 1997 est de 2 471 personnes, décomposé par niveau de qualification, comme suit

Catégorie socio-professionnelle	Effectif	Répartition (%)
Cadres	629	25,5
Agents de maîtrise	1 070	43,3
Exécutions	422	17,1
Contractuels	350	14,1
Total	2 471	100

L'effectif provenant des ex-Pharms n'est pas pris en considération dans le détail ci-dessus.

L'évolution de l'effectif des 3 dernières années, réparti par catégorie socio-professionnelle, se présente selon la ventilation ci-dessous

Catégorie socio-professionnelle	1997	1996	1995
Cadres	629	590	573
Agents de maîtrise	1070	1121	1189
Exécutions	422	501	548
Total	2121	2212	2310

Bilan social

Au courant de l'exercice 1997 le coût engendré par la rémunération du personnel et le paiement des charges sociales s'est élevé à 793,4 MDA.

Ce montant est ventilé à travers les rubriques ci-dessous

	(MDA)
Traitements et salaires	297,0
Heures supplémentaires	8,2
Primes	126,4
Congés payés	78,3
Indemnités et prestation directes	118,8
Contributions aux activités sociales	34,1
Cotisations sécurité sociale	130,6

Les coûts de transport du personnel se sont élevés à 21,7 MDA.

En outre, un versement forfaitaire de 33,8 MDA a été effectué.

Une revue trimestrielle est élaborée mettant en relief les activités sociales, financières et économiques de l'entreprise afin de les porter à la connaissance du public.

Des primes de fidélité sont attribuées au personnel lors de son départ à la retraite. Les engagements liés à cette dette vis-à-vis du personnel ne sont pas provisionnés au passif du bilan du groupe.

SAIDAL a initié une opération consistant à l'octroi de médaille pour le personnel afin de le récompenser de sa fidélité envers l'entreprise.

3 1.9 Investissements

Investissements réalisés durant les 3 derniers exercices

Désignation (MDA)	1997	1996	1995
Terrains		4,1	3,8
Bâtiments	3,6	18	1
Matériels et outillages	51,8	24,9	99,7
Matériels de transport	3,8	2,6	31,5
Equipements de bureau			11,7
Emballages récupérables			
Agencements et installations			12,1
Matériel social	4,1	0,8	
Mobilier et équipements sociaux			0,2
Investissements en cours		94	38,4
Droit de propriété industrielle/ commerciale		0,1	
Installation complexe	3,8	28,9	
Autres équipements	28,8	16,7	
Total	95,9	190,1	198,4

Les réalisations les plus significatives et ayant un impact important sur l'augmentation de la production et sur la distribution concernent

la réalisation de l'unité commerciale centrale (concentration de l'activité de distribution au sein de cette unité),

la réalisation des travaux d'extension de l'unité Pharmal,

l'acquisition du matériel pour les formes sèches chez Pharmal (granuleur et sécheur GLATT),

la mise en place des équipements et installations du laboratoire LATEMA chez Pharmal,

la réception et mise en exploitation du projet solutés massifs au Gué de Constantine,

l'achat de deux machines pour le lavage des flacons au Complexe de Médéa,

l'achèvement des travaux de réalisation et de pose de conduites pour l'alimentation en gaz du Complexe de Médéa.

3 1 10 Approvisionnements

En matière d'approvisionnements SAIDAL importe ses matières premières principalement des pays d'Europe, en l'occurrence de la France, d'Italie d'Allemagne et d'Espagne.

La situation des approvisionnements au cours de l'exercice 1997 s'est traduite par des enlèvements de l'ordre de 4 507 tonnes de matières et fournitures

En valeur le montant total des importations s'est élevé à 1 032,5 MDA.

(Quantités exprimées en tonnes, valeur en MDA)

Filiales	Matières premières	Articles de conditionnement	Pièces de rechange et consommables	Total
Groupe			432	432
Filiale Antibiotical	629	947	26	1 602
Filiale Biotic	289	1 389	7	1 685
Filiale Pharmal	372	410	6	788
Total quantités	1 290	2 746	471	4 507
Total valeurs	548	326	158	1 032

3.2 Renseignements sur les filiales et participations

Saïdal détient 3 filiales dont la constitution a eu lieu le 2 février 1998.

Le capital des filiales est détenu à 100 % par Saïdal

	Capital (MDA)
Antibiotical (Médéa)	950
Biotic (El-Harrach)	250
Pharmal (Dar-El-Beïda)	200

En plus de ses trois filiales, Saïdal est lié à des sociétés de renommée internationale en vue de la création de sociétés en joint-venture

	Apport en capital (MDA)	% de participation
SAIDAL Pfizer	283	30 %
SAIDAL Rhône-Poulenc Rorer	225	30 %
SAIDAL GPE	180	30 %
SAIDAL NovoNordisk & Pierre Fabre	132	10 %
SAIDAL Acdíma	143	25%

3.3 Litiges

Deux litiges n'ont pas encore connu d'aboutissement significatif, le premier concerne Stolze, fournisseur ayant livré durant les exercices 1988 et 1989 une partie d'articles de conditionnement non conformes dont le montant s'élève à 75,6 MDA. Stolze devait dépêcher un technicien afin de procéder à un constat sur place en 1993. Le technicien

ne s'étant pas déplacé, le litige n'a pas évolué. Le second litige concerne la société Chimcomplex Bulgarie dont la mission d'assistance technique à SAIDAL n'a pas été achevée, la dette de SAIDAL s'élevant à 20,9 MDA.

Les deux litiges sont provisionnés à 100%.

3.4 Contrats et engagements importants

Des conventions cadres ont été signées avec les entreprises Digromed et PCH (Pharmacie Centrale des Hôpitaux) pour la livraison des médicaments fabriqués par SAIDAL.

En 1997 ces deux clients ont représenté approximativement 30 % du chiffre d'affaires de SAIDAL.

Contrat d'approvisionnement de matières premières avec la société BIEFF MEDITAL

3.5 Facteurs de risque

Marché

La politique actuelle du gouvernement algérien de réduction des déficits publics pourrait entraîner la diminution du taux de remboursement de certains médicaments produits par le groupe.

Risque lié à la concurrence

Avec l'ouverture du marché et conformément aux dispositifs obligeant les importateurs à réaliser des investissements en Algérie. Le Groupe SAIDAL va être confronté à une concurrence très forte qui pourra s'accaparer d'une part de son marché et de son personnel qualifié.

CHAPITRE IV

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

4. Principes généraux

La comptabilité est tenue conformément aux principes du plan comptable national en vigueur. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence,

conformément aux hypothèses de base
 continuité d'exploitation,
 permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 indépendance des exercices,

Bilans simplifiés

Actif (en MDA)	31-déc				
	1997	1996	1995	1994	1993
Investissements (nets)	6 087	6 989	2 035	2 149	2 395
Stocks (nets)	1 912	1 939	1 904	918	645
Créances (valeurs nettes)	1 670	1 463	645	833	449
Total de l'actif	9 669	10 391	4 584	3 900	3 489

Passif (en MDA)	31-déc				
	1997	1996	1995	1994	1993
Fonds propres	6 539	7 289	1 896	1 164	852
Dettes	3 130	3 102	2 688	2 736	2 637
Total du passif	9 669	10 391	4 584	3 900	3 489

Comptes de résultat simplifiés

Libellé	En MDA			31-déc	
	1997	1996	1995	1994	1993
Marge brute	12 936	12 651	4 324	9 577	3 763
Production vendue	3 600 172	2 929 353	2 350 166	2 017 549	1 405 658
Valeur ajoutée	2 073 680	1 776 290	1 786 137	1 323 764	865 251
Frais de personnel	793 354	661 174	571 763	436 270	395 085
Résultat d'exploitation	794 148	596 637	824 230	417 167	(49 157)
Résultat hors exploitation	(149 373)	(247 298)	(162 545)	(254 705)	(212 935)
Résultat brut de l'exercice	644 774	349 339	661 685	162 461	(260 092)
Impôt sur les bénéfices	(247 317)	(120 458)	-	(58 056)	-
Résultat net	397 460	228 881	661 685	104 405	(260 092)

4.1 Comptes consolidés

SAIDAL n'a pas établi de comptes consolidés au 31 décembre 1997 sa constitution en groupe n'ayant eu lieu que le 2 février 1998.

Au 31 décembre 1997 les comptes de SAIDAL reflètent l'activité de

ses trois divisions de production Antibiotic, Biotic, Pharnal,

l'URMTP (Unité de recherche en médicaments et techniques pharmaceutiques),

l'Unité Commerciale Centre,

du Siège.
de l'Unité Transit

4.2 Renseignements financiers sur la société

Les états financiers présentés ont été approuvés et certifiés par les Commissaires aux comptes et publiés. Les réserves soulevées, dans le passé, par les Commissaires aux comptes sont totalement levées. Pour ce faire, l'entreprise a passé, depuis 1997 un contrat d'assistance avec le cabinet d'ex-

pertise de M. Hamza Rabah dans le but de mettre en place, des procédures qui ont pour objectif

de préciser la démarche et les règles d'évaluation nécessaires à l'obtention des informations comptables et de gestion,

de définir les principes et méthodes d'élaboration et de présentation des informations,

de permettre l'enregistrement de toutes les informations comptables de base,

de définir les règles de contrôles des informations comptables,

de disposer de renseignements fiables sur le patrimoine de l'Entreprise.

4.2 1 Compte de résultat

(En KDA)

Libellé	1997	1996	1995
Ventes de marchandises	50 378	31 161	11 738
Marchandises consommées	(37 442)	(18 510)	(7 414)
Marge brute	12 936	12 651	4 324
Production vendue	3 600 172	2 929 353	2 350 165
Production stockée	95 820	205 342	595 366
Production de l'entreprise pour elle-même	302	4 460	1 995
Prestations fournies	12 199	12 127	5 247
Transfert de charges de production	26 911	26 180	20 042
Matières et fournitures consommées	(1 571 710)	(1 336 773)	(1 124 124)
Services	(102 949)	(77 049)	(66 878)
Valeur ajoutée	2 073 681	1 776 291	1 786 137
Produits financiers	17 426	22 842	19 172
Transferts de charges d'exploitation	42 635	28 484	81 436
Frais de personnel	(793 354)	(661 174)	(571 763)
Impôts et taxes	(108 062)	(86 232)	(65 452)
Frais financiers	(153 407)	(193 072)	(164 881)
Frais divers	(16 190)	(15 211)	(12 264)
Dotations aux amortissements/provisions	(268 581)	(275 290)	(248 155)
Résultat d'exploitation	794 148	596 638	824 230
Produits hors exploitation	1 767 604	1 545 750	806 422
Charges hors exploitation	(1 916 977)	(1 793 048)	(968 967)
Résultat hors exploitation	(149 373)	(247 298)	(162 545)
Résultat brut de l'exercice	644 774	349 340	661 685
Impôt sur le bénéfice	247 314	120 458	
Résultat net de l'exercice	397 460	228 882	661 685

4.2 1 Bilan

4.2.2.1 Actif

(En KDA)

Libellé	1997	1996	1995
Investissements			
Frais préliminaire	938	1 019	13 536
Valeurs incorporelles	574	6 003	11 728
Terrains	29 840	29 840	25 732
Equipements de production	5 866 976	6 852 941	1 854 487
Equipements sociaux	25 890	25 485	4 977
Investissement en cours	162 990	73 583	124 864
Investissements nets	6 087 208	6 988 871	2 035 324
Stocks			
Marchandises	14 942	2 527	
Matières et fournitures	823 442	924 609	1 011 048
Produits semi-finis	57 875	41 083	42 612
Produits finis	953 881	906 251	745 247
Stocks à l'étranger	62 080	65 111	105 267
Stocks (valeurs nettes)	1 912 220	1 939 581	1 904 174
Créances			
Créances d'investissement	208 034	203 412	188 477
Créances de stocks	70 964	13 825	69 421
Créances sur sociétés apparentées	10 111	10 402	291
Avances pour compte	34 088	9 546	865
Avances d'exploitation	19 323	46 643	68 733
Créances sur clients	786 194	760 125	288 095
Disponibilités	540 535	418 675	28 565
Comptes débiteurs du passif	832	318	1
Créances (valeurs nettes)	1 670 081	1 462 946	644 448
Total de l'actif	9 669 509	10 391 398	4 583 946

4.2 2 2 Passif

(en KDA)

Libellé	31-déc		
	1997	1996	1995
Fonds propres			
Capital social	600 000	600 000	585 089
Réserves	935 749	764 304	104 220
Subventions reçues	70 818	80 912	10 244
Ecart de réévaluation	4 247 345	5 060 623	37 052
Résultat en instance d'affectation	2 000	1 786	185
Résultat de l'exercice	397 460	228 882	661 685
Provisions/ pertes et charges	286 615	553 065	497 272
Fonds propres	6 539 987	7 289 572	1 895 747
Dettes			
Dettes d'investissements	1 772 437	1 876 915	1 933 907
Dettes de stocks	306 782	392 543	424 390
Détention pour compte	30 204	45 991	24 428
Dettes sur les sociétés apparentées	87 676	47 677	
Dettes d'exploitation	585 358	368 653	251 882
Avances commerciales	11 126	13 164	53 053
Dettes financières	330 247	348 345	
Comptes créditeurs de l'actif	5 692	8 538	539
Dettes	3 129 522	3 101 826	2 688 199
Total du passif	9 669 509	10 391 398	4 583 946

4.2.3 Notes annexes

Principes comptables

La comptabilité est tenue conformément aux principes du plan comptable national en vigueur. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Valorisation des actifs

1-1 Investissements

Ils sont évalués à leurs coûts d'acquisition (prix d'achat et accessoires compris) ou à leur coût de

production. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans leur coût de production.

1-2 Stocks

Les stocks de matières et fournitures sont évalués au coût d'achat.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations de charges directes et indirectes de production. Les sorties sont valorisées au coût unitaire pondéré.

1-3 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée pour les créances jugées douteuses.

1-4 Ecarts de conversion

Les créances et dettes libellées en devises étrangères sont converties sur la base du dernier cours de change de l'exercice. Les différences de change font l'objet d'une provision pour risques.

Valeurs incorporelles

Sont constituées par les droits de propriété industrielle et commerciale.

Les Valeurs incorporelles sont amorties linéairement en fonction de leur durée de vie économique estimée. Les effets de l'obsolescence, de la concurrence et d'autres facteurs économiques peuvent réduire cette durée de vie et entraîner, le cas échéant, une dépréciation exceptionnelle.

3 Terrains

Les principaux terrains de Saïdal au 31 12.97 sont:

- Médéa (24 ha)
- Dar-El-Beïda (3,5 ha)
- El-Harrach (1,3 ha)
- Gué-de-Constantine (4,5 ha).

Un dossier est introduit auprès des domaines pour leur régularisation administrative.

4 Equipements de production

Une réévaluation a été appliquée à hauteur de 9 000 MDA en 1995 afin de compenser la dévalorisation des valeurs historiques liées à l'inflation en Algérie.

Les équipements de production en valeur brute se présentent comme suit

Rubriques	1997	1996	U MDA 1995
Bâtiments	3 620,2	3 580,1	1 445,9
Installations complexes	4 337,9	4 479,5	1 013,1
Matériels et outillage	3 703,8	3 481,9	923,6
Matériels de transport	440,3	487,9	142,8
Autres équipements	544,3	670,6	166,5
Total	12 646,5	12 700,0	3 694,9

5 Investissements en cours

Ils sont constitués essentiellement par les constructions et aménagements en cours de réalisation.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire, selon la spécificité de chaque immobilisation. Les amortissements ainsi calculés correspondent à des amortissements économiques.

Les frais préliminaires sont résorbés annuellement selon le mode linéaire.

Les durées de vie retenues pour les principaux postes sont les suivantes

Frais préliminaires	5 ans
Valeurs incorporelles	10 ans
• Constructions	20 ans
• Agencements et aménagements divers	10 ans
• Matériel et outillage industriel	5 à 10 ans
• Matériel de bureau	5 ans
• Mobilier	10 ans

Tableau des amortissements cumulés

Rubriques/Années	1997	1996	U MDA 1995
Frais préliminaires	64,0	63,7	59,1
Valeurs incorporelles	58,4	52,6	46,8
Bâtiments	1 298,7	1 113,8	510,4
Installations complexes	2 358,1	2 021,7	606,3
Matériel et outillage	2 339,2	1 914,4	522,3
Matériel de transport	380,4	388,5	105,4
Autres équipements	402,0	407,7	95,7
Emballages récupérables	1,2	1,1	0,3
Equipements sociaux	33,8	31,3	10,2
TOTAL	6 935,8	5 994,8	1 956,5

Stocks

L'importance du stock en valeur s'explique pour les matières premières par les délais d'approvisionnement (trois mois en moyenne) et pour les produits finis par le temps nécessaire aux tests qualité avant commercialisation.

Provisions

Les effets de la péremption ou de la concurrence peuvent entraîner, le cas échéant, une dépréciation au cas par cas.

Les provisions pour dépréciation des stocks pratiquées lors des arrêtés comptables se présentent comme suit

Rubriques/Années	1997	1996	1995
Matières et fournitures	246,1	228,2	187,9
Produits semi-finis	4,1	5,8	18,4
Produits finis	98,0	56,4	43,4
TOTAL	348,2	290,4	249,7

9 Créances

Les créances de l'entreprise sont essentiellement à court terme à l'exception des titres de participation.

9-1 Créances d'investissements

Les créances d'investissement en valeur brute se composent des éléments ci-après

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Rubriques/Années	1997	1996	1995
Titres de participation	131,6	131,6	83,9
Prêts véhicules	0,7	0,8	1,7
Avances et acomptes/invests	12,2	5,9	6,9
Cautionnements	2,0	2,3	11,3
Déposit	56,5	56,5	85,0
Autres créances d'investissement	5,3	6,7	0
TOTAL	208,3	203,8	188,8

9-2 Créances sur associés et sociétés apparentées

Le montant de 10 MDA pour 1997 représente une partie de l'augmentation du capital du 23-12-95 non libérée, à la date de clôture des comptes, la libération est intervenue durant l'exercice 1998.

9-3 Créances sur clients

Libellé	en MDA		
	1997	1996	1995
Grossistes privés	277,6	190,5	74,9
Secteur public	455,5	540,6	228,8
Clients divers	78,6	64,2	21,2
Clients étrangers	70,2	0	0
Effets à recouvrer	0	0	7,9
Total	881,9	795,3	332,8

La moyenne du délai de recouvrement des créances est de trois mois pour le secteur public et 1 à 2 mois pour le secteur privé.

Une provision est pratiquée pour les créances jugées douteuses.

Le montant des créances douteuses pour 1997 est de 95,7 MDA. Réparti comme suit 68,2 MDA pour les Pharm et 32,9 pour les clients privés.

Disponibilités en MDA

	1997	1996	1995
Comptes bancaires débiteurs	353,8	321,2	
CCP	8,8	5,1	4,6
Caisses	0,3	0,3	0,3
Accréditifs	177,5	92,0	178,5
SOLDE	540,4	418,6	183,4

11 Ecart de réévaluation

Il représente la plus value de réévaluation effectuée en 1996 conformément à la réglementation, il diminue annuellement par la dotation complémentaire d'amortissement conformément à la réglementation.

Provisions pour pertes et charges

Des provisions sont constituées pour faire face aux coûts relatifs des risques et charges en cours.

Ecart de conversion

Les créances et dettes libellées en devises étrangères sont converties sur la base du dernier cours de change de l'exercice. Les différences de change en résultant sont inscrites à des comptes de bilan transitoires. Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

12 Provisions pour pertes et charges

Des provisions sont constituées pour faire face aux coûts relatifs des risques et charges en cours. Les provisions pour pertes et charges sont constituées principalement pour des pertes probables relatives à la perte de change.

13 Dettes

Les dettes de l'entreprise sont essentiellement à court terme à l'exception de celles relatives aux investissements.

13-1 Dettes d'investissement

La ventilation des dettes d'investissement est détaillée comme suit (en MDA)

Libellé	moins	de 2 à	de 6 à	plus de	Total
	de 2 ans	5 ans	10 ans	10 ans	
Dettes Snic				1 424,90	1 424,90
Obligations du Trésor			200		200,0
Emprunts bancaires	30,3	11,7			42,0
Autres	105,5				105,5
TOTAL	135,8	11,7	200,0	1 424,90	1 772,4

Les frais financiers sur emprunts payés en 1997 s'élèvent à 46 MDA.

13-2 Dettes de stock

	1997	1996	1995
Fournisseurs locaux	92,2	134,1	93,3
Fournisseurs étrangers	208,9	253,8	293,7
Factures à recevoir	5,7	4,6	37,3
Total	306,8	392,5	424,3

La moyenne du délai de règlement des fournisseurs locaux est de 1 à 3 mois, pour les fournisseurs étrangers 3 à 6 mois.

13-3 Dettes sur associés et sociétés apparentées

Pour 1997 elles représentent une partie des dividendes de l'exercice 1996 (40 MDA) et une participation non libérée de 47,7 MDA.

13-4 Dettes d'exploitation

	1997	1996	1995
Créditeurs de services	20,6	21,1	22,8
Personnel	60,1	63,5	26,2
Impôts et taxes	345,1	133,4	81,3
Créditeurs de frais financiers	138,2	116,7	94,7
Créditeurs de frais divers	0,03	0,03	0,1
Organismes sociaux	21,3	33,3	26,6
Total	585,33	368,53	251,7

13-5 Dettes financières

	1997	1996	1995
Comptes bancaires	108	311,4	312,8
Effet à payer	46,8	36,9	17,3
Total	154,8	348,3	330,2

14 Chiffre d'affaires

L'accroissement moyen annuel du chiffre d'affaires depuis 1995 est 24 %, il s'explique par l'augmentation importante des quantités vendues et l'orientation de la production sur des produits à forte valeur ajoutée.

15 Frais du personnel

Les frais du personnel de l'entreprise ont évolué en

moyen de +17 % an depuis ces deux dernières années par des augmentations de salaires dans le cadre de la convention collective de l'entreprise.

16 Charges hors exploitation

Elles sont constituées essentiellement des dotations exceptionnelles d'amortissement et de provisions.

17 Produits hors exploitation

Elles sont constituées essentiellement par la reprise des provisions et de la réintégration de l'écart de réévaluation.

Engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement hors bilan au 31 décembre 1997 Saïdal n'a accordé aucune caution, garantie ou hypothèque.

Les retraites sont entièrement prises en charge par l'Etat.

Des primes de fidélité sont attribuées au personnel lors de son départ à la retraite. Cependant du fait de la jeunesse des employés de Saïdal, le montant à des primes de fidélité à accorder n'est pas considéré comme significatif et n'a pas été provisionné au passif du bilan du Groupe ou enregistré en engagement hors bilan.

Tableau des affectations de résultat (MDA)

Postes	1993	1994	1995	1996	1997
Résultats à répartir					
1 Résultats en instance d'affectation	(1 147,30)		0,2	1,8	2
2 Résultats de l'exercice	(260,1)	104,4	661,7	228,9	397,5
3 Autres prélèvements					
Totaux	(1 407,40)	104,4	661,9	230,7	399,5
Affectations					
4 Réserves					
Réserves légales		5,2	33,1	11,4	10,3
Réserves facultatives		99	627	160	337,2
5 Dividendes					
				50	50
6 Prime d'encouragement aux travailleurs					
				7,2	
7 Résultats en instance d'affectation	(1 407,40)	0,2	1,6	0,2	
Totaux	(1 407,40)	104,4	661,7	228,8	397,5

Le résultat négatif en instance d'affectation au 31 décembre 1993 de 1 407,4 millions de dinars a été résorbé par l'écart de réévaluation conformément à la réglementation.

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS FILIALES ET PARTICIPATIONS	RESERVES ET REPORTS INOUVERTS AFFECTATION DES RESULTATS	FRACTION DU CAPITAL DETENUE	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS	PRETS ET AVANCES CON- SENTIS ET NON ENCORE REMBOURSES		MONTANT DES CAUTIONS ET AVAL DONNES PAR LA SOCI- ETE		CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES DE L'EXERCICE ECOLE		RESULTAT NET D'EXERCICE PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE		OBSERVATION
				AVANCES CON- SENTIS ET NON ENCORE REMBOURSES	CAUTIONS ET AVAL DONNES PAR LA SOCI- ETE	CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES DE L'EXERCICE ECOLE	RESULTAT NET D'EXERCICE PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE					
FILIALE PRODUCTION												
ANTIBIOTICAL	950,0	1										Créée en 1998
PHARMAL	200,0	1										Créée en 1998
BIOTIC	250,0	1										Créée en 1998
PARTICIPATIONS												
ALDAPH	42,9	0,1	4,3					675 798 575,7	14 160 884,6			
PFIZER PHARM-ALGERIE	76,3	0,1	7,6					74 7470 684,0	29 264 412,2			
SOMEDIAL	128,0	0,1	12,8					333 574 615,6	5 004 540,6			
SOREPHAL	132,9	0,1	13,3					155 521 631,0	-101 817,5			
NOVER	500,0	0,1	50,0					60 760 862,7	278 668 850,2			Sté financière
ACDIMA			42,1						535 617 463,7			Sté dissoute
PHARMEXAL			1,5									
Total	880,1		131,6									

Tableau des ressources et utilisation des fonds relatifs aux trois derniers exercices

Libelle	1997	1996	1995
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net	397 460	228 882	661 685
Amortissements	2 133	275 290	248 155
Variation BFR	(57 378)	(374 193)	(975 370)
Flux nets de trésorerie liée à l'exploitation	342 215	129 979	(65 530)
Flux de trésorerie liés aux investissements			
Acquisitions immo. corporelles & incorp.	(39 389)	(82 054)	(139 221)
Cessions immo. corporelles & incorp.	3 350	3 180	
Acquisitions immo. financières	(4 515)	(14 935)	(46 220)
Flux nets de trésorerie liée aux investissements	(40 554)	(93 809)	(185 441)
Flux de trésorerie liés aux ops. de financement			
Dette d'investissement	(104 479)	(56 992)	(162 852)
Augmentation de capital		14 911	75 089
Dette sur sociétés apparentées	(57 224)	47 676	(40 000)
Flux nets de trésorerie liée aux opérations de financement	(161 703)	(5 595)	(127 763)
Augmentation (diminution) nette des disponibilités	139 958	41 765	(378 734)
Disponibilités à l'ouverture	70 330	28 565	407 299
Disponibilités à la clôture	210 288	70 330	28 565

4.3 Marché et rendement des titres

Date prévisionnelle d'introduction 15 mai 1999.
 Nombre de titres 2 000 000 actions mis sur le marché dans le cadre de l'ouverture du capital de SAIDAL.

Dividende

La décision de distribuer des dividendes est prise par l'assemblée générale des actionnaires sur proposition du Conseil d'administration de la société.

CHAPITRE V

ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

5.1 Administrateurs et dirigeants

5.1.1 Organe d'Administration ou de surveillance

SAIDAL est administré par un Conseil d'Administration composé de neuf membres dont deux représentants de droit (représentant les salariés).

Ce Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom du Groupe dans la limite de l'objet social et sous réserve des droits relevant de la compétence exclusive de l'Assemblée générale des actionnaires.

L'Assemblée générale des actionnaires est l'organe souverain du droit de propriété sur les actions de SAIDAL et à ce titre, détermine par ses décisions et dans les formes prescrites par la loi, toutes conditions jugées en adéquation avec l'intérêt social.

En outre, la totalité des actions transférées à Saïdal, créées et attribuées à l'Etat, sont détenues (100%) par le holding public Chimie-Pharmacie conformément aux lois en vigueur.

Composition du Conseil d'administration (voir tableau ci-joint).

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SAÏDAL

Noms et Prénoms	Fonctions dans l'entreprise	Fonctions en dehors de l'entreprise	Mandats en dehors de l'entreprise
Aoun Ali	Président-directeur général		ENEPAC
Haddadj Hamid	Administrateur	Ancien Président-directeur général de SAIDAL	
Chabi Ali	Administrateur	Président-directeur général Enemb SAIDAL	BADR
Bouabcha Salah Eddine	Administrateur	Assistant chargé du développement Pétrochimie	
Chibah Mouloud	Administrateur	Directeur central réseau Naftal	ENAED
Mostefaoui Benamara	Administrateur	Directeur central sécurité Naftec/ Spa filiale Sonatrach	
Boulala Ahmed	Administrateur	Directeur général Simedal produits pharmaceutiques	
Bey Mustapha	Chef de service social filiale Biotic SAIDAL		
Nabi Slimane	Chargé d'étude principal filiale Antibiotical		

5.1.2 Direction

SAIDAL s'est doté d'une organisation souple qui lui permet de prendre en charge l'ensemble de ses missions telles que

- L'activité de production, par le biais de ses trois filiales
 - Antibiotical, située à Médéa,
 - Pharnal dont les usines sont implantées respectivement à Dar-El-Beïda, Constantine et Annaba,
 - Biotic dont les usines se situent à El-Harrach, Gué de Constantine et Cherchell.
- L'activité de recherche et de formulation de nouveaux produits (génériques) par le biais de son Unité de Recherches en Médicaments et Techniques Pharmaceutiques (URMTP), sous les orientations de sa Direction Assurance Qualité et Affaires Pharmaceutiques.
- La communication médicale, et la coordination de l'activité de commercialisation de ses produits par le biais de sa Direction Marketing et Information Médicale.
- Les activités liées aux aspects de développement industriel notamment les investissements du type IVPE, les investissements en projets de partenariat (national et étranger) et le transfert et la cession d'équipement par le biais de sa Direction de Développement Industriel et Partenariat.

- Les activités de financement liées aux missions principales en fonction des objectifs fixés, la recherche et l'analyse des opportunités de financement à moyen et long terme par le biais de sa Direction Gestion du Portefeuille et Stratégie Financière.
- Les activités liées aux aspects de contrôle et de surveillance, de la coordination, de la synthèse et de l'analyse par le biais de sa Direction Audit, Analyse et Synthèse.

Un organigramme du Groupe est présenté en 3.1.2.

L'ensemble de ces missions comme énumérées ci-avant, sont assumées respectivement par les principaux dirigeants suivants

Nom **AOUN**

Prénom **Ali**

Date et lieu de naissance 06 mai 1946 Touggourt
 Adresse 2, rue Vignard, Boulevard des Martyrs –
 ALGER
 Tél. 50.58.18
 Fax 50.58.52

Diplômes obtenus

Licence (SPCN)
 Ingénieur en chimie industrielle
 Promotion 1972 (Faculté Polytechnique de Mons –
 BELGIQUE)

Fonctions occupées dans l'entreprise
 Président-directeur général – Mars 1995

Fonctions occupées en dehors de l'entreprise
 Directeur central SNIC 1979 1982
 Directeur général ENAD 1983 1985
 Directeur Chimie Pharmacie Engrais
 Ministère de l'Industrie 1986 1995

Nom **AOUNI**

Prénom **Boualem**

Date et lieu de naissance 02 février 1956
 HTTATBA Wilaya de TIPAZA
 Adresse Cité des Annassers II Bat.
 A28 N°01 KOUBA
 Tél. 50.57.37/50.57.37
 Fax :50.57.37

Diplômes obtenus
 Licence en économie – 1978-1982

Fonctions occupées dans l'entreprise

Chef du département Comptabilité analytique 1987 1991
 Directeur financier 1991 1997
 Directeur central des Finances – 1997-1998
 Secrétaire général Février 1998

Fonctions occupées en dehors de l'entreprise

Cadre comptable chargé du budget
 ENMPH Berrouaghia 1983-1984
 Cadre Financier chargé de la CAE
 ENMPH Berrouaghia 1986-1987

Autres fonctions occupées

Enseignant au niveau du CNAT
 Enseignant au niveau du Centre de Formation de la BADR

Autres personnes clés :

M. Ait Yahia Arezki Directeur audit, analyse et synthèse
M. Bouanika, Farid Directeur unité centre de distribution
M. Bouchakor Moussa Directeur du développement industriel et partenariat
M. Cherif Moussa: Directeur du portefeuille et stratégie financière
M. Ferkioui Mohamed : Directeur affaires pharmaceutiques et assurance qualité
M. Mokhtari Hocine Directeur général. Filiale Pharmed
M. Nouas Mohamed Directeur unité de recherche en médicaments et techniques pharmaceutiques
M. Toumi Abdallah Directeur général de la filiale Antibiotical
M. Zaouani Rachid Directeur marketing et information médicale

5 1.3 Politique d'information

- La politique d'information consiste à envoyer périodiquement à la demande des actionnaires les documents suivants

Procès-verbaux des séances du conseil d'administration tenues de manière ordinaire ou extraordinaire.

Tableau de bord de gestion traitant l'ensemble des activités du groupe notamment des volets vente, production, stocks, consommations, finances, trésorerie et ratios.

Rapports d'activités des principaux agrégats.
Rapports de missions.
Bilans financiers.
Rapports moraux.

Responsable de l'Information :

Monsieur **Arezki Ait Yahia**

N° Tél/Fax 50.57.37 50.84.67
Adresse B.P 141
Route de Wilaya
N° 11 Dar el Beida
Gouvernerat du Grand Alger

Les informations devant faire l'objet d'une diffusion sont communiquées par les voies de publication légales (BOAL).

Elles concernent essentiellement les résolutions adoptées et reportées sur les procès-verbaux des séances du Conseil d'administration.

5.2 Intérêts des dirigeants dans la société

Le montant global des rémunérations versées aux 10 personnes les mieux rémunérées de la société s'est élevé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 1997 à trois millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille huit cent vingt-neuf dinars algériens (3.485.829. DA).

L'assemblée générale des actionnaires de Saïdal a alloué aux membres du Conseil d'administration une somme fixée à deux mille huit cent cinquante dinars (2 850 DA), imposable par administrateur et par réunion du conseil d'administration au titre de jetons de présence.

Une provision annuelle de cent cinquante trois mille neuf cent dinars (136,8 KDA), correspondant au paiement de jetons de présence de six réunions du Conseil d'administration est portée aux charges d'exploitation de l'entreprise.

5.3 Contrôle externe de la société

5.3 1 Commissaires aux comptes

Nom et Prénom **Taïbi Nour-Eddine**

Adresse 10 rue des frères Amrouche Alger

Tél/Fax (02) 73.55.90

Date d'entrée en fonction 8 novembre 1995

Nom et Prénom **Malek Smaïl**

Adresse Lotissement est n°120 Zéralda

Tél/fax (02) 39.80.24

Date d'entrée en fonction 8 novembre 1995

5.3 2 Autres auditeurs externes

Néant

CHAPITRE VI

6. EVOLUTION RECENTE, BUT DE L'EMISSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Bilan intermédiaire 1^{er} semestre 1998

Actif

Numéros de comptes	Désignations	Montants bruts	Amorts ou provs	UDA
				Montants nets
Investissements				
20	Frais préliminaires	1 960 405,00	553 018,74	1 407 386,26
21	Valeurs incorporelles	59 433 235,82	58 566 966,32	866 269,50
22	Terrains	29 839 914,86		29 839 914,86
24	Equip. de production	13 096 419 274,02	7 380 014 669,14	5 716 404 604,88
25	Equip. sociaux	59 755 171 72	37 202 536,60	22 552 635,12
28	Invests. en cours	206 250 821,55		206 250 821,55
	S/Total	13 453 658 822,97	7 476 337 190,80	5 977 321 632,17
Stocks				
30	Marchandises	56 748 373,69		56 748 373,69
31	Mat. et fournitures	1 117 736 085,60	255 078 299,59	862 657 786,01
33	Produits semi-finis	30 019 548,09	4 062 687,31	25 956 860,78
35	Produits finis	778 997 400,93	93 496 955,04	685 500 445,89
37	Stocks à l'extérieur	21 913 066,75		21 913 066,75
	S/Total	2 005 414 475,06	352 637 941,94	1 652 776 533,12
Créances				
42	Créances d'invest.	174 898 222,15	284 184,87	174 614 037,28
43	Créances de stocks	108 425 668,98	1 179 185,20	107 246 483,78
44	Créances sur associés	10 110 575,00		10 110 575,00
45	Avances pour compte	50 661 450,62		50 661 450,62
46	Créances d'exploitation	21 605 056,15		21 605 056,15
47	Créances sur clients	1 340 106 718,57	139 012 076,82	1 201 094 641 75
48	Disponibilités	853 529 241,60		853 529 241,60
40	Comptes débit du passif	4 319 642,65		4 319 642,65
	S/Total	2 563 656 575,72	140 475 446,89	2 423 181 128,83
Résultat de l'exercice				
	Total actif	18 022 729 873,75	7 969 450 579,63	10 053 279 294,12

Bilan intermédiaire 1^{er} semestre 1998

Passif

UDA

Numéros de comptes	Désignations	Montants bruts	Montants nets
	Fonds propres		7 176 481 363,97
10	Fonds social	2 500 000 000,00	
13	Réserves	319 208 879,07	
14	Subventions reçues	71 592 888,93	
15	Ecart de réévaluation	4 000 480 291,34	
17	Comptes de liaisons		
18	RIA	1 999 947,62	
19	Prov. pour pertes	283 199 357,01	
	S/Total	7 176 481 363,97	7 176 481 363,97
	Dettes		2 365 794 719,46
52	Dettes d'invest.	787 534 164,67	
53	Dettes de stocks	618 545 310,39	
54	Détentions pour compte	39 261 607,35	
55	Dettes sur associés	141 863 477,87	
56	Dettes d'exploitation	428 455 202,01	
57	Avances commerciales	11 600 347,87	
58	Dettes financières	337 459 099,50	
50	Comptes crédit de l'actif	1 075 509,80	
	S/Total	2 365 794 719,46	2 365 794 719,46
	Résultat de l'exercice	511 003 210,69	511 003 210,69
	Total passif	10 053 279 294,12	10 053 279 294,12

Groupe
Saidal

Comptes de résultats

Bilan intermédiaire 1^{er} semestre 1998

Numéros de comptes	Désignation	Débit	Crédit
			UDA
70	Ventes M/Ses		71 514 897,57
60	M/Ses consommées	62 269 806,32	
80	Marge brute		9 245 091,25
80	Marge brute		9 245 091,25
71	Production vendue		2 321 521 118,07
72	Production stockée	282 928 847 10	
73	Product. de l'Ets P/Ellem		
74	Prestations fournies		13 376 969,23
75	Transf. de charges		9 111 895,59
61	Mat et fournit. consommées	866 171 492,79	
62	Services	47 327 420,10	
81	Valeur ajoutée		1 156 827 314,15
81	Valeur ajoutée		1 156 827 314,15
77	Produits divers		9 701 528,74
78	Transf. de charges		7 624 395,63
63	Frais de personnel	395 008 150,34	
64	Impôts et taxes	48 216 654,37	
65	Frais financiers	19 043 783,72	
66	Frais divers	13 122 223,34	
68	Dot aux amorts.	136 699 385,85	
83	Résultat d'exploitation		562 063 040,90
79	Produits hors exploitation		399 305 959,67
69	Charges hors exploitation	450 365 789,88	
84	Résultat hors exploitation		-51 059 830,21
	Résultat brut		511 003 210,69
	Impôt sur les bénéfices		
	Résultat net		511 003 210,69

6.1 Evolution récente de la société

6.1.1 Le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de SAIDAL s'élève à 2 400 MDA au 30 juin 1998, soit une progression de 28% par rapport au premier semestre 1997

Ce chiffre d'affaires se répartit par filiales et unités comme suit

(en MDA)	
Antibiotical	850,2
Pharmal	157,7
Biotic	287,9
U.C.C	1 104,6
Total	2 400,4

Cette progression s'explique essentiellement par

- l'amélioration du volume de production et une meilleure utilisation des capacités de production (taux d'utilisation des capacités de 75% au 30 juin 98),
- des efforts marketing accrus,
- une gamme de produits qui continue d'offrir des prix de vente très compétitifs.

6.1.2 La production et les stocks

La production en volume de SAIDAL est de 48 976 milliers unités de vente, soit une progression de +16 % par rapport au 1^{er} semestre 1997

La répartition de la production par filiale est la suivante

Filiale	Quantités produites au 30/06/98		Quantités produites au 30/06/1997	
	(milliers U.V)	% de la production totale	(milliers U.V)	% de la production totale
Antibiotical	17 071	34,90%	15 215	36,20%
Pharmal	18 920	38,60%	11 654	27,70%
Biotic	12 985	26,50%	15 188	36,10%
Total	48 976	100,00%	42 057	100,00%

Les stocks de produits finis s'élèvent au 30 juin 1998 à 746,3 MDA, soit une diminution de 22% par rapport aux stocks au 30 juin 1997 qui s'explique par la très nette amélioration des ventes mention-

née au § 6.1.1 et une meilleure adaptation de la production par rapport à la demande.

La persévérance de ces efforts de gestion permet d'anticiper une augmentation de valeur de ces stocks deux fois moins rapide que la croissance du chiffre d'affaires.

La répartition de ce stock par filiale se présente comme suit

Filiale	30-jun-98		30-jun-97	
	Produits finis (milliers d'unités de vente)	Répartition en % des stocks de produits finis	Produits finis (milliers d'unités de vente)	Répartition en % des stocks de produits finis
Antibiotical	4 952	24,00%	7 008	25,90%
Pharmal	5 719	27,70%	7 237	26,70%
Biotic	4 883	23,70%	9 292	34,30%
UCC	5 090	24,60%	3 552	13,10%
Total (milliers U.V)	20 644	100,00%	27 089	100,00%

Les stocks de matières premières sont restés stables par rapport au 31 décembre 1997. Une meilleure gestion des approvisionnements doit permettre de réduire d'ici à fin 1998 le nombre de mois d'achats en stocks de 5 mois à fin 1997 à trois mois.

6.1.3 Les investissements

Les investissements réalisés au 30/06/98 ont concerné essentiellement les trois filiales de production

- **Antibiotical** renouvellement des installations existantes et nouvelles acquisitions destinées à améliorer l'appareil de production,
- **Biotic** réhabilitation et rénovation des bâtiments de l'usine d'El-Harrach, du Gué-de-Constantine et Cherrhell,
- **Pharmal** réaménagement des installations et des bâtiments de l'usine de Dar-El-Beida, Annaba, Constantine.

Les investissements réalisés depuis le début de l'année 1998 sont actuellement financés exclusivement par autofinancement et se sont élevés au 30/06/98 à environ 100,5 MDA.

Le programme d'investissement de 1998 à 200 prévoit un financement par crédit bancaire et par autofinancement

6.2 But de l'émission - Perspectives d'avenir

6.2.1 Le marché

L'environnement de SAIDAL est en pleine mutation et se caractérise notamment par

la volonté gouvernementale de favoriser la production pharmaceutique nationale (publique et privée) afin d'atteindre un taux de couverture de la demande nationale de 80 % environ,

une exigence de qualité et de protection de la santé du citoyen via le développement de la pharmacovigilance et du nombre de laboratoires de contrôle,

une diminution de l'intervention (directe) de l'Etat actionnaire, celui-ci régulant désormais l'activité pharmaceutique au moyen de leviers juridiques, financiers, et fiscaux.

6.2.2 Les orientations

Afin de saisir les nouvelles opportunités du marché, SAIDAL a notamment entrepris six actions stratégiques

augmentation du budget alloué à la recherche et au développement de nouvelles formes médicamenteuses et de doter l'URTMP d'une unité de microbiologie,

amélioration de l'environnement de production pour améliorer la qualité de la production, développement de partenariats afin de bénéficier de transferts de savoir-faire technologique et d'élargir l'offre de produits,

amélioration de l'utilisation de l'outil de production à travers une collaboration accrue avec des laboratoires étrangers,

participation à l'objectif national de couverture de la demande interne,

renforcement de la force commerciale et développement des techniques de marketing pour faire face à la concurrence.

6.2.3 Perspectives d'avenir

6.2.3.1 Accords conclus avec des laboratoires pharmaceutiques

Cinq projets de partenariat ont été conclus avec de grands laboratoires pharmaceutiques mondiaux. Ceux-ci devraient permettre d'accroître la produc-

tion de 120 millions d'unités de vente et de créer 880 emplois.

Les partenaires avec lesquels ces accords ont été conclus sont Pfizer G.P.E, Novonordisk, Acdimia et Rhône-Poulenc Rorer. Outre le transfert technologique attendu et la rentabilité escomptée des projets (de 8 à 10 % des sommes investies par Saïdal), ces partenariats permettront d'élargir la gamme de médicaments fabriqués par SAIDAL

Partenaire	Achèvement des travaux d'investissement	Pourcentage de détention du capital
Pfizer	mars-2000	30%
Rhône Poulenc Rorer	mars-2000	30%
G.P.E	juil-2000	30%
Novonordisk/Pierre Fabre	juil-2001	10%
Acdimia	juil-2001	25%

6.2.3.2 Business Plan

Le Business Plan a été élaboré sur la base de l'exploitation 1997 et du plan à moyen terme 1995-2000 réactualisé jusqu'en 2005.

A/ Périmètre du business plan

Le business plan intègre l'activité des filiales et unités suivantes

Société	Activité	% de détention
Antibiotical	Production	100%
Pharmal	Production	100%
Biotic	Production	100%
UCC	Distribution	n/a
URMTP	Recherche	n/a

En revanche ne sont pas intégrées les quotes-parts des futurs résultats des nouveaux partenariats conclus récemment avec les laboratoires étrangers.

En effet, afin de raisonner à périmètre constant sur la période considérée, 1998-2005, la direction de SAIDAL n'a pas intégré dans les comptes de résultats prévisionnels l'impact des partenariats.

Il convient de préciser que la contribution de ceux-ci ne devrait survenir qu'à partir de l'exercice 2000 voire 2001

Par contre, les investissements et niveaux de dividendes attendus sur la période avec chacun des partenaires sont inclus dans les tableaux de trésorerie prévisionnels.

B/ Hypothèses du business plan

B.1 Hypothèses générales

Croissance externe

Aucune opération de croissance externe n'a été envisagée sur la durée du business plan.

Impôt

Le taux d'imposition des bénéfices en vigueur a été retenu sur toute la période considérée, soit 38 %.

Inflation

Les prix constants de 1997 ont été retenus pour toute la durée du business plan, compte tenu d'une hypothèse d'absence d'effet de l'inflation.

Taux d'intérêts

Il a été retenu comme hypothèse que la société a recours à des emprunts à moyen terme de 5 ans, pour financer partiellement le programme d'investissement (Cf. Investissements), pour lesquels, conformément aux pratiques en vigueur, un différé de paiement de 2 ans est accordé pour les intérêts et le principal.

Le taux d'intérêt retenu pour financer partiellement le programme d'investissement est de 12,5 %, taux pratiqué sur le marché bancaire au 31 décembre 1997. En outre, il est prévu de rembourser par annuité égale, en début d'année, le montant total des emprunts bancaires contractés sur la période 1998-2000, et ce à partir de l'an 2000.

B.2 Hypothèses liées à l'activité

Investissements

Les investissements de réhabilitation et de renouvellement sont évalués à 1685,0 MDA de 1998 à 2000 et permettent d'augmenter la capacité de production de 128,8 millions d'UV à 188,1 millions d'UV en 2001 soit une progression annuelle de 13,4%.

A partir de 2001 la capacité de production plafonne car seuls des investissements récurrents de maintenance sont menés (2,5% du CA) et non plus des investissements d'extension des capacités de production.

Production vendue

Il a été pris comme hypothèse que celle-ci est fonction des seules unités produites, l'ensemble de la production étant écoulé sur le marché.

La production est fonction

de la capacité de production de l'exercice précédent,

■ du montant des investissements d'amélioration de la productivité menés en (N), mais qui ne produiront leurs effets qu'en (N+1) selon le principe de l'effet de montée en cadence.

■ des taux d'utilisation de la capacité (TUC), taux mesurant la production par rapport à la quantité démontrée, qui sont en amélioration sur la période considérée sous l'effet de l'effort de productivité.

Le prix de vente moyen observé en 1997 a été calculé par site de production afin d'éviter les distorsions résultant d'un calcul au niveau consolidé et pouvoir ainsi tenir compte des effets mix-produit. Ce prix de vente moyen a servi de base de référence sur la période du Business Plan. En effet compte tenu du cadre réglementaire en vigueur et de la maîtrise de l'inflation, il n'est pas attendu de progression significative du prix de vente des médicaments.

Les prix de vente moyen se présentaient comme suit au 31 décembre 1997

(en DA)

Filiale	Prix de vente moyen
Complexe Antibiotiques	52,32
Dar-El-Beïda	31,95
Constantine	51,11
Annaba	23,75
El-Harrach	42,45
Gué-de-Constantine	48,04
Cherchell	588,45

Les prix de vente moyen des ex-Pharms sont ceux figurant dans le plan de vente 1998.

L'hypothèse d'amélioration du taux d'utilisation des capacités est confortée par les évolutions constatées historiquement

Année	30 juin				
	1994	1995	1996	1997	1998
Taux d'utilisation des capacités	67,00%	73,40%	63,40%	73,70%	75,00%

La baisse constatée en 1996 était exceptionnelle et s'explique principalement par

- des difficultés d'approvisionnement en matières premières,
- la baisse de la production de vrac enregistrée au niveau du complexe de Médéa

Consommations de matières

Compte tenu de la maîtrise du process industriel par SAIDAL et de l'hypothèse d'absence d'effet de l'inflation, il a été calculé au titre de 1997 le ratio Consommation de matières/Production vendue, et ce ratio a été maintenu pour la période considérée 1998-2005.

Il convient de préciser que ce ratio est conforme aux taux observés dans l'industrie pharmaceutique soit environ 40 % du prix de vente.

Variations de stocks

Le niveau de stock initial a été considéré comme stable sur la période du Business Plan, d'où l'hypothèse d'une variation de stock nulle.

Frais de personnel de production

Les salaires du personnel de production de l'exercice 1998 incluent l'impact de l'intégration des salariés des ex-Pharms (281 salariés). Il est prévu d'augmenter de 2 % par an les salaires sous l'effet direct des promotions il n'est pas prévu de revalorisation des salaires compte tenu de notre hypothèse d'absence d'inflation mais également du fait que le salaire moyen de SAIDAL est un des plus élevés des entreprises publiques.

Par ailleurs, il est prévu en 1998 un budget formation de 30 MDA pour l'ensemble du personnel en progression de 5 MDA par an jusqu'en 2005.

La faible progression des charges de personnel par rapport à la croissance de la production vendue, s'explique par le fait que SAIDAL s'attend à ce que des effets de productivité et de meilleure utilisation de l'outil de production permettent d'accroître la production

Amortissements

Pour les immobilisations acquises antérieurement, il a été considéré sur la base du tableau des amortissements des investissements que la dotation d'un exercice était égale à celle de l'exercice précédent minorée de 5 %.

Par ailleurs, le plan d'investissement retenu comprend deux types d'immobilisations, amortissables linéairement sur 10 ou 20 ans qui génèrent un complément d'amortissement en fonction des mises en service de l'exercice.

Autres énergies

Ce poste, électricité et gaz principalement, a été inflaté de 5 % par an son évolution sur la période diffère de celle de la production vendue car le

Groupe attend une meilleure utilisation de l'outil de production, mais également la substitution du gaz au fioul (énergie plus coûteuse) pour la filiale Biotic. L'impact net de ces deux effets doit compenser la progression naturelle de ces charges, issue de l'intégration de l'activité des ex-Pharms en 1998.

Général et administratif

Le poste comprend principalement des frais de personnel administratif en progression de 2 % par an, sur la période. Par ailleurs, figurent dans ce poste les charges diverses égales à 2,5 % de la production vendue et les taxes assises sur les salaires (versement forfaitaire égal à 6 %).

Par ailleurs, il est prévu un effort de formation dont le coût est inclus dans les frais de formation du personnel production.

Frais commerciaux

Ce poste comprend les salaires des commerciaux, les frais de marketing et de publicité.

En 1998, il est prévu de doubler le nombre des délégués médicaux et d'augmenter leur salaire de 50 %.

En 1999 il est prévu une seconde augmentation de 50 % des salaires des délégués médicaux pour stimuler la force de vente.

A partir de l'an 2000, une augmentation de 2 %, par an leur sera accordée.

Les frais de l'UCC augmentent de 5% par an, annuellement sur la période, pour soutenir l'effort commercial et de publicité.

Recherche et développement

Il est prévu une augmentation des salaires du personnel correspondant à 2 % par an, sur la période. Par ailleurs, un accroissement du budget de 4 MDA, par an, est prévue à partir de 1998 afin de développer les contrôles de production à mener par le département.

Exceptionnel

Aucun élément exceptionnel n'est anticipé sur la période.

C/ Synthèse du business plan

1) Compte d'exploitation

(en MDA)

Libellé	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Production vendue	3 600,20	4 709,60	5 507,00	6 547,70	7 736,20	8 127,40	8 156,60	8 189,80	8 223,00
Consommations matières	(1 358,50)	(1 776,90)	(2 077,80)	(2 470,40)	(2 918,90)	(3 066,50)	(3 077,50)	(3 090,00)	(3 102,50)
Valeur ajoutée	2 241,70	2 932,60	3 429,20	4 077,30	4 817,30	5 060,90	5 079,10	5 099,80	5 120,50
Frais directs de production	(475,6)	(533,7)	(544,3)	(555,2)	(566,3)	(577,7)	(589,2)	(601)	(613)
Amortissement	(261)	(357)	(389,1)	(413,8)	(420,7)	(429,4)	(438,9)	(449)	(459,7)
Autres, énergie	(302,8)	(283,6)	(297,8)	(312,7)	(320,5)	(328,5)	(333,4)	(338,4)	(343,5)
Marge brute	1 202,40	1 758,40	2 198,00	2 795,60	3 509,80	3 725,40	3 717,60	3 711,40	3 704,20
Frais généraux et administratifs	(339,4)	(353)	(377,6)	(408,5)	(443,1)	(457,8)	(463,7)	(469,7)	(475,8)
Frais commerciaux	(95,4)	(114,8)	(129)	(133,3)	(37,7)	(142,3)	(147)	(152)	(157,2)
Recherche et développement	(43)	(52,5)	(62)	(71,6)	(81,2)	(90,7)	(100,3)	(109,9)	(119,5)
Résultat d'exploitation	724,7	1 238,10	1 629,20	2 162,30	2 847,90	3 034,50	3 006,60	2 979,80	2 953,70
Produits financiers	15,8								
Frais financiers	(153,3)	(58,1)	(65,4)	(75,4)	(80,1)	(64,9)	(39)	(23,2)	(10)
Exceptionnel	57,6								
Résultat avant impôt	644,8	1 180,00	1 563,90	2 106,90	2 767,70	2 969,60	2 967,50	2 956,60	2 941,70
Impôt sur les bénéfices (38%)	(247,3)	(448,4)	(594,3)	(800,6)	(1 051,70)	(1 128,50)	(1 127,70)	(1 123,50)	(1 117,80)
Résultat net	397,5	731,6	969,6	1 306,30	1 716,00	1 823,80	1 839,9	1 833,1	1 823,80

2) Besoin en fonds de roulement

(en MDA)

Libellé	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Production vendue	3 600,20	4 709,60	5 507,00	6 547,70	7 736,20	8 127,40	8 156,60	8 189,80	8 223,00
Consommations matières	(1 358,50)	(1 776,90)	(2 077,80)	(2 470,40)	(2 918,90)	(3 066,50)	(3 077,50)	(3 090,00)	(3 102,50)
Marchandises, matières premières	838,3	877,2	769,3	914,7	1 080,70	1 135,40	1 139,50	1 144,10	1 148,70
Produits semi-finis et finis	1 073,80	1 239,20	1 344,20	1 471,20	1 604,70	1 645,30	1 648,20	1 651,60	1 654,90
Créances clients	786,2	857,1	801,7	953,3	1 126,30	1 183,20	1 187,50	1 192,30	1 197,20
Autres créances	134,6	176,1	205,9	244,8	289,2	303,9	304,9	306,2	307,4
Dettes fournisseurs	(306,8)	(401,3)	(469,3)	(557,9)	(659,2)	(692,5)	(695)	(697,9)	(700,7)
Autres dettes	(432,4)	(434,8)	(508,5)	(604,5)	(714,3)	(750,4)	(753,1)	(756,2)	(759,2)
Besoin en fonds de roulement	2 093,70	2 319,50	2 143,40	2 421,40	2 727,50	2 824,80	2 692,00	2 840,20	2 848,30
Nombre de jours de CA	209,4	176,8	140,1	133,1	126,9	125,1	125	124,8	124,7
Variation BFR	0	219,8	(170,1)	278	306	97,3	7,2	8,2	8,2

(1) Réduction du nombre de mois d'achat en stock de cinq mois à fin 1997 à trois mois fin 1999, puis évolution des stocks fonction de l'évolution des consommations matières.

(2) Rationalisation de la production et gains d'efficacité du marketing se traduisant par une progression des stocks moitié moindre que celle de la production vendue.

(3) Réduction du montant des créances de trois mois, à fin 1997 à 2 mois, fin 1998, liée à un passage progressif d'une clientèle majoritairement publique à une clientèle privée.

(4) Evolution en fonction de la production vendue.

(5) Evolution en fonction des consommations matières.

(6) Au 31 décembre 1997 inclusion d'intérêts courus pour 100 MDA reclassés en dettes financières. Au-delà, l'évolution anticipée est fonction de la production vendue.

3) Plans d'investissements

(en MDA)	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Libellé									
Investissement de renouvellement et de réhabilitation	144,5	389,5	633,8	370	0	0	0	0	0
Investissements récurrents		25	29	34,2	200,9	210,7	211,4	212,2	213,1
Total	144,5	414,5	662,8	404,2	200,9	210,7	211,4	212,2	213,1

4) Flux de trésorerie prévisionnels

(en MDA)	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Libellé									
Résultat net	397,5	731,6	969,6	1 306,30	1 716,00	1 841,20	1 839,90	1 833,10	1 823,80
Amortissements	261	357	389,1	413,8	420,7	429,4	438,9	449	459,7
Marge brute d'autofinancement	658,4	1 088,60	1 358,70	1 720,10	2 136,70	2 270,60	2 278,70	2 282,10	2 283,60
Résultat financier	137,5	58,1	65,4	75,4	80,1	64,9	39,0	23,2	10,0
Variation besoin en fonds de roulement	0	(219,8)	170,1	(276)	(306)	(97,3)	(7,2)	(6,2)	(6,2)
Investissements	(144,5)	(414,5)	(662,8)	(404,2)	(200,9)	(210,7)	(211,4)	(212,2)	(213,1)
Flux de trésorerie d'exploitation	651,4	512,4	931,4	1 113,2	1 710,0	2 099,2	2 027,4	2 084,9	2 072,3

ATTESTATIONS DES PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DE LA NOTICE D'INFORMATION

7 1 Signature et fonction des personnes qui assument la responsabilité de la notice d'information

A notre connaissance, les données de la présente notice d'information sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux souscripteurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Le président Directeur Général
M. Ali AOUN



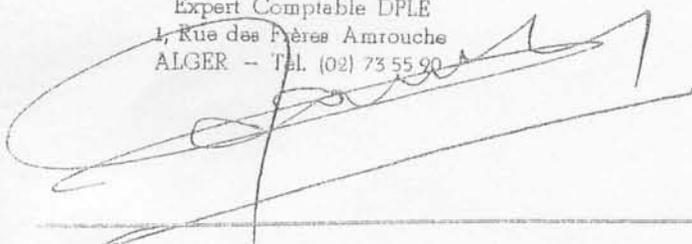
7 2 Signature des Commissaires aux comptes

Nous avons procédé à la vérification des informations financières et comptables fournies dans la présente notice d'information en effectuant les diligences nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées.

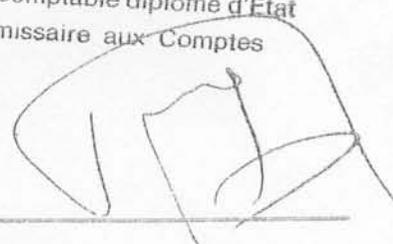
Commissaire aux comptes
M. Nouridine TAIBI

Commissaire aux comptes
M. Smail MALEK

Nour eddine TAIBI
Expert Comptable DPLE
1, Rue des Frères Amrouche
ALGER - Tél. (02) 73 55 90



Smail MALEK
expert comptable diplômé d'Etat
Commissaire aux Comptes



Visa de la commission d'organisation et de surveillance des Opérations de Bourse
Par application des articles 41 et 42 du décret législatives n°93/10 du 23 mai 1993, modifié et complété relatif à la bourse des valeurs mobilières la commission d'Organisation et de surveillance des opération de bourse a apposé sur la présente notice le Visa n° 98/04 en date du 24 décembre 1998.